

TOME 1 / LE DIAGNOSTIC

PLAN DE PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA CÈRE

LA STRATÉGIE DE LA LENTEUR, ET SI C'ÉTAIT NOTRE PROJET DE TERRITOIRE ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÈRE ET GOUL EN CARLADÈS

L'Hydre

Carladès Communauté de Communes

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Plans de paysage

Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

France Nation Verte

Agir · Mobiliser · Accélérer

Un plan paysage c'est quoi ?
La stratégie de la lenteur, c'est-à-dire ?

4 ***PRÉAMBULE***

6 ***L'APRIORI D'UNE VALLÉE COULOIR***
- La vallée couloir ?
- 3 séquences paysagères
- 17 unités paysagères

32 ***LES COMPOSANTES DU PAYSAGE***
- L'habitat
- Les mobilités
- L'eau
- Les forêts, cultures, prairies
- Les motifs paysagers singuliers

54 ***LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES***
- Avant 1850
- 1850 -1900
- 1900 - 1950
- 2000 - 2025

62 **LES SCÈNES PAYSAGÈRES**
- Les scènes majoritaires
- Les scènes spécifiques

76 ***CONCLUSION***

78 ***BIBLIOGRAPHIE***

Le plan de paysage c'est quoi ?

Le paysage est la résultante matérielle des relations tissées entre les êtres vivants et leur lieux de vies.

"Le Plan de paysage est un outil de prise en compte du paysage – qu'il s'agisse de sa protection, sa gestion ou de son aménagement – dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à l'échelle opérationnelle du paysage et du bassin de vie, que sont les unités paysagères.
Il permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, transversalement aux différentes politiques à l'œuvre sur un territoire, et de définir le cadre de cette évolution, sous l'angle d'un projet de territoire. C'est pourquoi le Plan de paysage a vocation à être transversal et réalisé en amont des documents sectoriels d'aménagement et de planification, sur le territoire concerné."

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER[1]

Composés de plusieurs phases de travail, le Plan de Paysage en phase diagnostic, rend compte des particularités des paysages de la vallée de la Cère et ce qui les compose, en soulignant ses forces mais aussi ce qui menace ses qualités. Il explicite les différentes dynamiques paysagères de la vallée et appelle à une vision globale du territoire.

Dans une seconde phase, le Plan de Paysage fixe des Objectifs de Qualité Paysagère répondant aux enjeux du territoire, le tout dans une vision prospective.

Enfin dans la troisième phase, le Plan de Paysage décline les Objectifs de Qualtié Paysagère en programme d'action. L'ensemble des actions détaillées constituent la trame à suivre pour les acteurs de l'aménagement et de la gestion du territoire dans les futures décennies.

1. Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. (2016) *Annexe2 -éléments de cadrage méthodologique de la démarche "plan de paysage"*

La statégie de la lenteur, c'est-à-dire ?

LENTEUR(*Lat. lentorem) souplesse, flexibilité, viscosité.*

LENTEUR ET TERRITOIRE :
Selon le texte[2] du géographe Francis Beaucire, "Songer à la vitesse", la question de la vitesse est celle de la manière dont les habitant·es d'un lieu accèdent à la ressource. **Oser ralentir sur un territoire traduirait alors une attention portée à l'utilisation de cette ressource, à la manière dont celle-ci irrigue les modes de vies.** Elle évoquerait la proximité plus ou moins grande entre la vie d'un territoire et son site. Ceci afin de composer un territoire offrant des conditions d'habiter plus attrayantes pour toutes formes de vies.

LENTEUR EN VALLEE DE LA CERE :
La définition du géographe Francis Beaucire est complétée par les acteurs du territoire par la volonté que le Plan de Paysage puisse par les actions qu'il propose : **inviter à ralentir, à s'arrêter et à s'installer dans la Vallée de la Cère.**

Afin d'entendre au mieux quels sont les attentes du *"Plan de Paysage, et si la stratégie de la lenteur était notre projet de terrioire ?"* nous listons ici, ce qu'il doit être, ce qu'il n'est pas :

- Il est une vision prospective et joyeuse, partagée par les acteur·ices et habitant·es, fixant les grandes actions pour les projets de territoire à venir. En cela, il amorce le projet de territoire de la communauté de commune.

- Il n'est pas un plan de mobilité, ni un plan de stratégie touristique , ni l'étude de la RN 122, études lancées en parallèle par la Communauté de Communes. Pour autant, ces études se rejoignent et le Plan de Paysage peut servir de guide aux actions concernées pour les rendre cohérentes.

2. Beaucire Francis (2006). Songer à la vitesse. *Le dossier de demain de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise n°5.* Université René Descartes Paris-5

PRÉAMBULE

Nous avons mené une démarche de projet de paysage dite "relationnelle". Pas de grande théorie derrière ce terme, simplement l'intention de porter attention aux humains et aux liens qu'ils opèrent avec leur territoire, leurs espaces et objets du quotidien. Nous prenons le temps, celui de l'échange, car nous pensons que c'est le meilleur moyen pour qu'un projet de territoire infuse, que chacun.e se réapproprie les enjeux et agisse à son échelle. Pour poser les bases de la durabilité du Plan de Paysage, assurer sa longévité.

Cette première phase de diagnostic des paysages s'est déroulée pendant 6 mois durant lesquels nous sommes venues vivre sur le territoire, à trois reprises pendant 1 semaine, à chaque saison, hiver, printemps, été.

Nous avons expérimenté ce qu'est d'habiter dans la vallée de la Cère, logeant à Vic-sur-Cère, à Comblat et à Saint-Jacques-des-Blats, faisant nos courses à l'Intermarché, aux marchés et dans les fermes, travaillant dans les locaux de la Communauté de commune. Par ce vécu du quotidien, des choses apparaissent et viennent enrichir ce diagnostic.

En parallèle, nous avons arpenté la Vallée de la Cère, à pied, en voiture, en train, en long et en large pour saisir les paysages à différentes vitesses.

Chacune de ces semaines a été ponctuée de temps de rencontre avec les habitant·es : lors des marchés hebdomadaires, marchés de producteurs, balades paysagères, ateliers de paysage ; des rencontres informelles aussi (une discussion dans un bar, au restaurant, après un évènement culturel). Sur des sujets plus techniques, les élu·es et les représentant·es des différents organes de gestion des paysages ont été interrogé·es.

Pendant cette phase de diagnostic, nous sommes ainsi parties à la recheche des ensembles, des composantes, des motifs, des dynamiques paysagèr·es qui incarnent aujourd'hui la vallée de la Cère et/ou qui la contraignent. L'ensemble de ces rencontres et de ces arpentages a permis d'ancrer le diagnostic au plus proche des réalités matérielles et immatérielles du territoire.

Afin d'entendre au mieux les différentes questions que nous nous sommes posées collectivement, ce diagnostic retrace le fil de notre démarche : étape par étape et par itération, nous avons convoqué les différentes données participant à la formation et aux transformations des paysages.

Ces données seront réutilisées et réintérrogées lors des prochaines phases pour les mettre en actions afin de constituer un projet de territoire pour la vallée de la Cère.



Balade paysagère – le 17.05.2024

3. les textes mis en scène dans les bulles dans l'ensemble du dossier sont des paroles fictives basées sur notre expérience et les différents échanges avec les participant.es

L'APRIORI D'UNE VALLÉE COULOIR

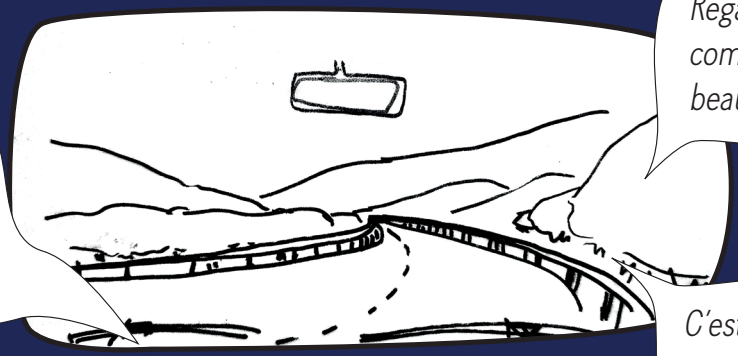

Attends, je suis concentrée, ça roule vite et il y a des camions.

Regarde comme c'est beau !

C'est tout vert, partout ici !

Regardez par la fenêtre du train ! On voit une cascade ! Regardez les vaches, la rivière.



Oh non, j'ai loupé...

Ah si, je vois un village à travers les arbres.



C'est très agréable cette petite route entre les prairies, avec tous ces genêts en fleur.

On a bien fait de s'arrêter, il est superbe ce vieux village.



Super cette randonnée, je ne pensais pas qu'on verrait si bien les falaises !

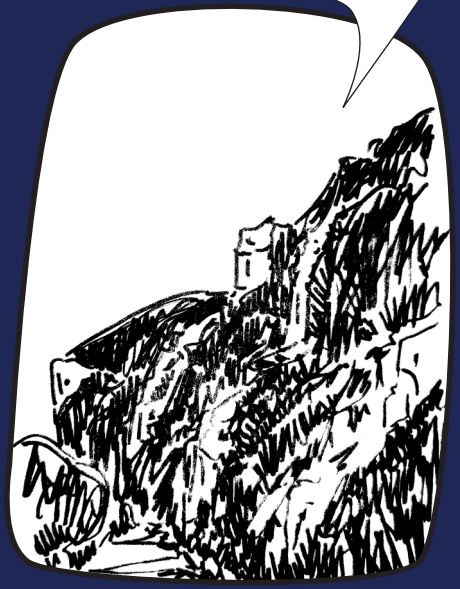

La vallée couloir

Lorsqu'on parcourt la vallée en train ou en voiture, on est comme pris dans un couloir. Cette impression de couloir, issue de la géomorphologie de la vallée, est amplifiée par les boisements sur le haut des coteaux, plus verts au printemps, plus bruns l'hiver, par l'implantation des infrastructures de transport situées dans le creux de la vallée et leur vocabulaire. Les inflections du reliefs sur ces infrastructures sont légères puisque les courbes des routes ou de la voie ferrée, dessinées pour permettre une circulation rapide et sécurisée, les lissent.

La progression des paysages dans la vallée est différente selon notre point de départ. Si on vient d'Aurillac, les plans lointains remplissent petit à petit le ciel (le Griou et le Plomb Du Cantal), alors que si on vient du Lioran, c'est leur disparition et l'ouverture de l'horizon qui rend compte de la descente dans la vallée.

Pris à grande vitesse dans ce couloir boisé, quelques éléments se détachent, comme les villages perchés de Polminhac et de Thiézac, les ouvrages d'arts de la voie ferrée, la présence bovine, la zone d'activité de Comblat-le-Chateau, les centres-bourgs de St-Jacques-des-Blats et de Vic-sur-Cère, les lignes d'abres dans les plaines de la Cère, etc.

Ces éléments aperçus appellent à une interprétation faussée : celle d'avoir tout vu de la vallée par ces 15 minutes de traversée en voiture ou ces 30 minutes en train. Comme si la vallée avait déjà tout offert aux visiteurs.

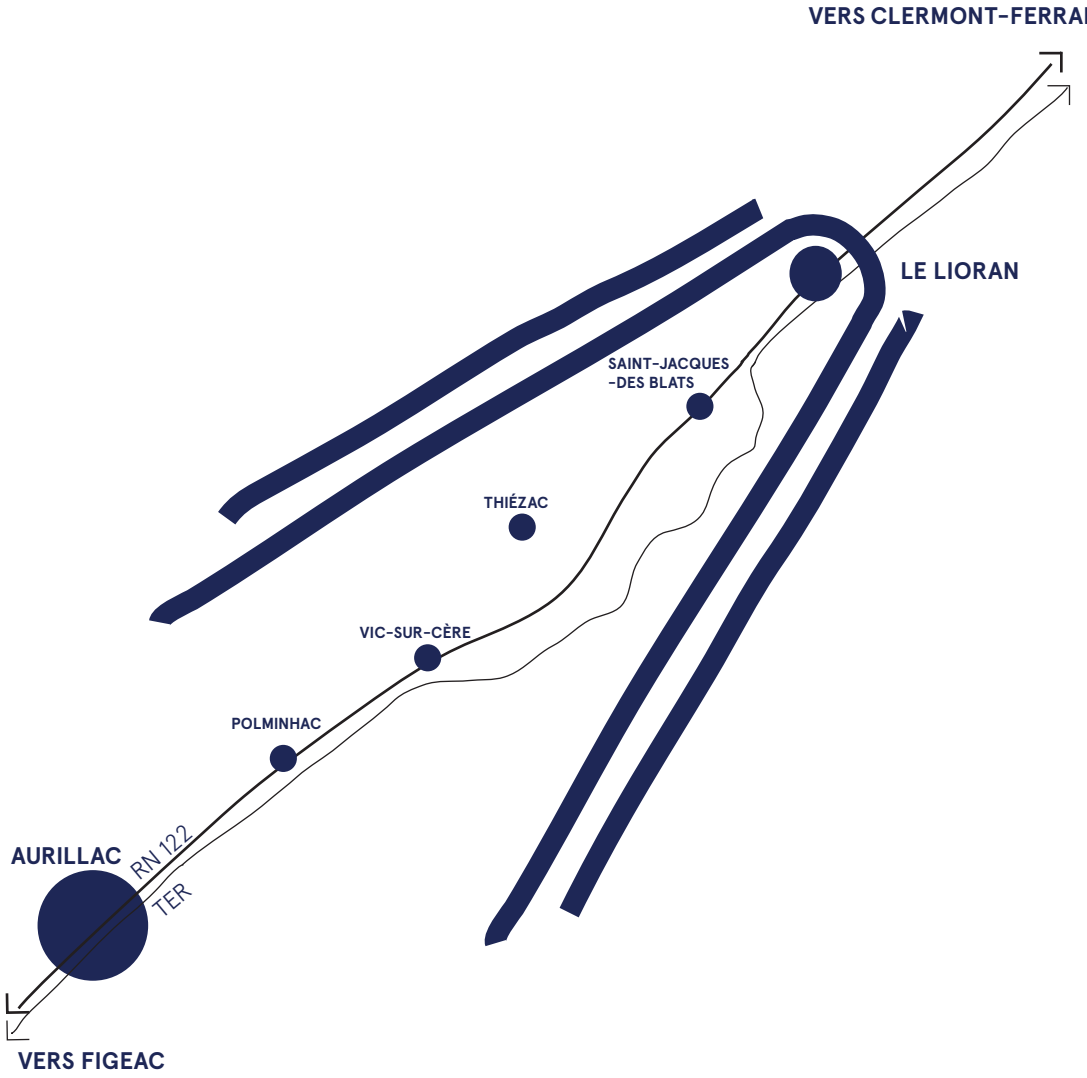

AURILLAC > LIORAN :
40 min en voiture et 30 min en train

Schéma de la vallée couloir



Traversée de la vallée de la Cère par la RN 122 - le 13.05.2024 / Thiézac >> St-Jacques-des-Blats



Traversée de la vallée de la Cère par la voie ferré - le 13.05.2024/ Polminhac >> Vic-Sur-Cère



Halte dans la vallée de la Cère par la RN 122 - le 04.2024 / Thiézac >> St-Jacques-des-Blats



Halte dans la vallée de la Cère par la voie ferrée - le 13.05.2024 / Polminhac >> Vic-Sur-Cère

Les 3 séquences paysagères

Depuis la RN122 et par quelques arpentages à proximité, nous avons pu identifier des grandes séquences paysagères. Celles-ci sont essentiellement marquées par la géomorphologie de la vallée :

- La vallée glaciaire, de Yolet au Pas de Cère
- Les gorges de la Cère, du Pas de Cère au Pas de Compaing
- La vallée montagneuse, du Pas de Compaing au Lioran

La géologie du territoire le confirme : le passé volcanique du site ainsi que les périodes glaciaires ayant érodées les reliefs ont façonné différement chacune de ces séquences, jusqu'aux roches qui composent leurs sols.



Carte des séquences paysagères

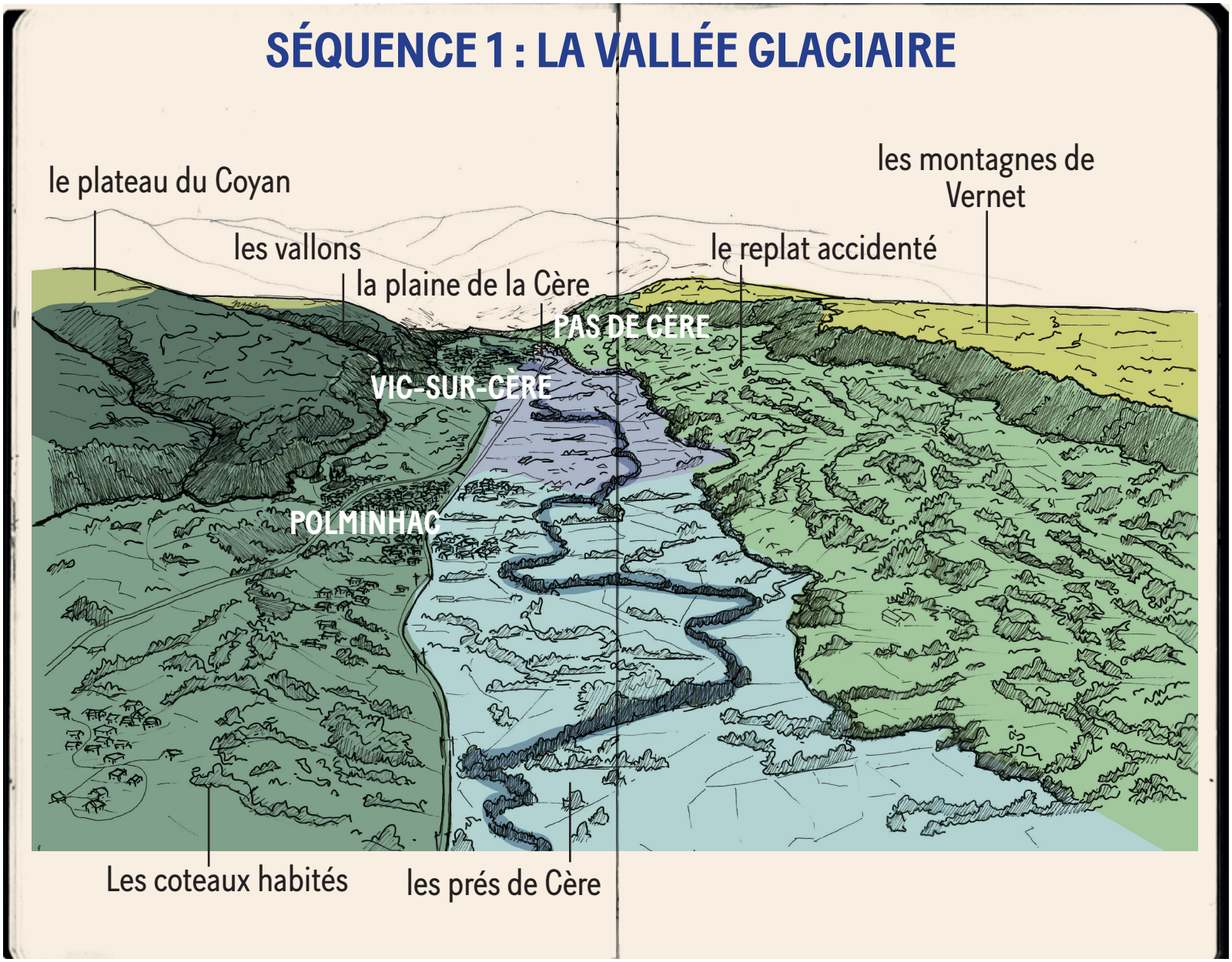

Cette séquence en U, ou "en auge", est typique des vallées glaciaires, caractérisée par une plaine alluviale large et plate bordée par deux versants abrupts :

- versant nord : monticules et dépressions (dépôts de débris d'avalanche) se succèdent de façon chaotique, créant dans la pente des replats parallèles à la vallée avec en hauteur un coteau boisé abrupt qui délimite le plateau basaltique au relief plus doux. Quelques escarpements basaltiques, comme le Rocher des Pendus, sont visibles.
- versant sud : une pente d'emblée plus raide mais plus habitée, caractérisée par des vallons qui creusent en biais le relief et se glissent en profondeur pour dessiner les bords du plateau du Coyan.



Vue sur le versant Sud



Vue sur le versant Nord



Vic-sur-Cère



Polminhac



La plaine alluviale

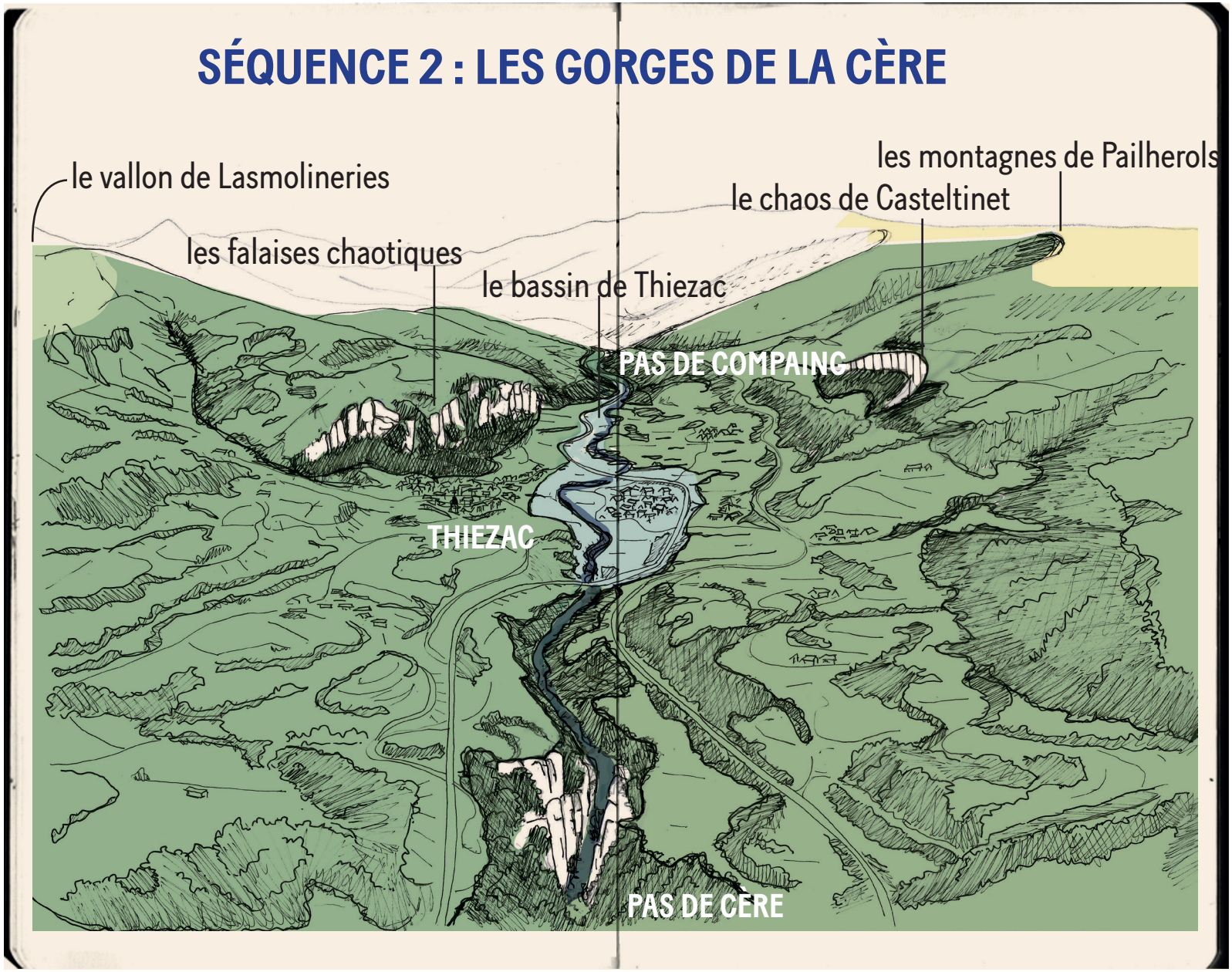

Cette séquence est tenue entre deux pincements soulignés par leurs escarpements ruiniformes, roches apparentes creusées par la Cère : le Pas de Cère et le Pas de Compaing.

Le fond de vallée est bien plus étroit, il s'évase juste en un petit bassin sous le bourg de Thiézac. De part et d'autre de la Cère, les deux versants sont irréguliers et marqués par la présence en vis-à-vis de chaos escarpés, de falaises et d'affleurements rocheux (brèche).

Plus haut, les crêtes sont surtout visibles au dessus du versant nord, régulières et pelées vers le Plomb du Cantal. De l'autre côté on distingue encore peu les sommets.



Le Pas de Cère - vue sur le versant Sud



Le Pas de Compaing - vue sur le versant Sud



Thiézac



La Goutte



Cascade de la Roucolle

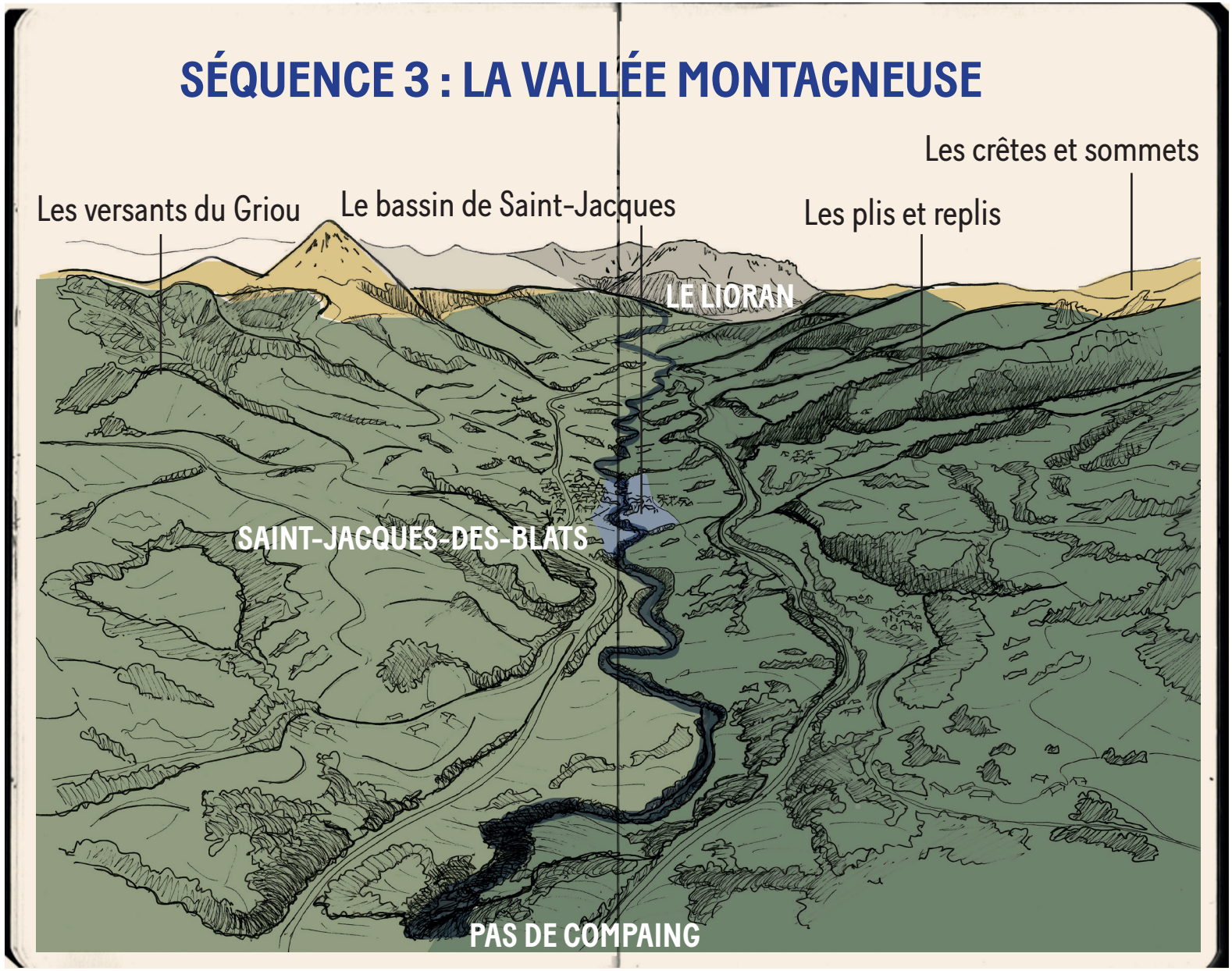

Comprise entre le Pas de Compaing et la station du Lioran, cette séquence, avec son profil en V, s'évase et évoque déjà les hauteurs montagneuses: le panorama s'ouvre sur les sommets et surplombe le reste de la vallée. Le fond de vallée est étroit, occupe peu d'espace et laisse toute la place aux deux versants :

-versant nord : des replis boisés, ondulations très régulières avec des petits cirques glaciaires, dessinent le relief sous une ligne de crête à l'herbe rase et jaune, régulière aussi, ondulante jusqu'au Plomb du Cantal

- versant sud : la pente est bosselée et les sommets formant des pics se détachent les uns des autres, parfois nus et rocheux, avec l'emblématique silhouette du Puy Griou.



Vue depuis le pas de Compaing



Vue depuis le Lioran



Saint-Jacques-des-Blats



Les Chazes



Crêtes et ondulations vers le plomb du Cantal

Les 17 unités de paysage

En arpentant davantage le territoire, en empruntant des trajectoires transversales à la vallée, nous avons identifié des unités de paysage.

Comme des petits ensembles paysagers dont l'ambiance différe de l'un à l'autre, ces unités de paysage rassemblent chacune des endroits aux paysages assez homogènes, aux logiques similaires, qui partagent des caractéristiques importantes. Bien sûr, cela ne signifie pas pour autant une totale uniformité des paysages au sein de ces unités.

On a identifié 17 unités de paysage, ce qui est beaucoup ! Elles sont souvent le fruit d'une morphologie spécifique, qui a induit des milieux écologiques particuliers et une certaine occupation humaine, une implantation du bâti, etc, produisant aujourd'hui des paysages spécifiques. Ceci appuie notre ressenti : bien plus qu'une vallée couloir, la vallée de la Cère offre une multitude de paysages, d'ambiances à qui prend le temps de faire un pas de coté.



concertation sur les unités paysagères - marché de Vic-sur-Cère le 17.05.2024

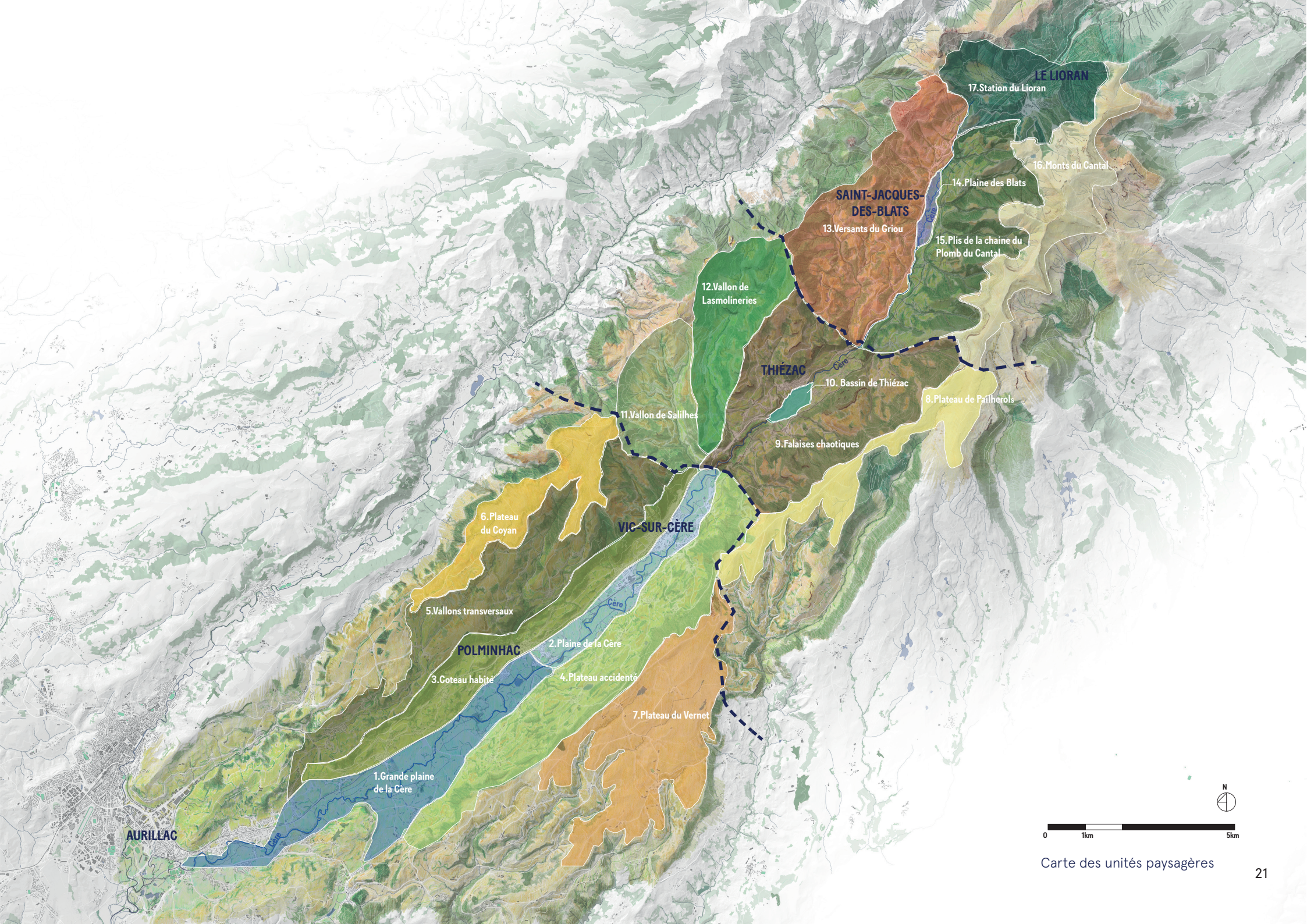

Carte des unités paysagères

UP 1 : La grande plaine de la Cère

La Cère et ses dérivations parcourent les terrains plats du fond de vallée, alternant méandres sinueux et bras rectilignes. Ses eaux s'accompagnent d'une ripisylve de grands arbres plutôt homogènes dont les silhouettes soulignent tantôt les sinuosités de la rivière, tantôt le quadrillage parcellaire.
Dans ces horizons verdoyants, amples et dégagés, on repère aisément les troupeaux, les grandes fermes des anciens châteaux, mais aussi les anciens moulins, les zones de prés blanchis.
Au printemps, le violacé des bourgeons d'aulnes et l'orangé des jeunes pousses de saules scintillent.

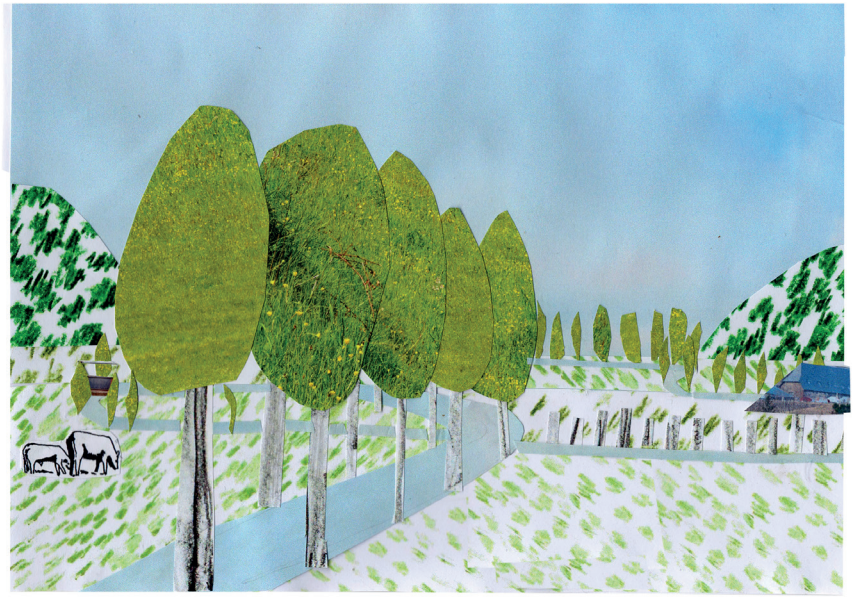

UP 2 : La petite plaine de la Cère

Les deux versants cernant les plaines de la Cère se rapprochent et contrastent avec son horizontalité nette. Dans cet espace ouvert se déroulent quelques linéaires de haies.
Le système hydraulique n'est perceptible qu'au piéton et son organisation n'est pas toujours évidente : difficile d'identifier la Cère parmi les nombreuses dérivations. C'est son débit plus important qui la distingue. Son tracé temoigne d'une maitrise du cours d'eau, avec des portions rectilignes et des méandres resserrés. Quelques razes sont encore présentes.
Quant aux dérivations, elles irriguent des prairies, sinuent dans le parc public de Vic-sur-Cère, rappelant le passé thermal de la ville aujourd'hui dilué dans le tissu lâche des lotissements pavillonnaires, camping ou zone d'activité.



UP 3 : Les coteaux habités

Au pied du versant Sud de la vallée, abrupt et boisé, s'accrochent des villages s'étendant de part et d'autre de la RN122.
Cette route semble faire fi du relief pour optimiser les trajectoires de véhicule. L'œil attentif distinguera sur ce coteau les silhouettes de châteaux perchés témoignant d'un passé fastueux, de clochers d'églises ou de chapelles, de rochers affleurants.
En contrebas de la RN, Polminhac se découvre au gré des ruelles en suivant le ruisseau. Le vieux bourg de Vic-sur-Cère cache, au-dessus de la RN, ses ruelles enchevêtrées : paysage intime de pierres, escaliers, terrasses, petits ponts et points de vue, ménageant les surprises.



UP 4 : Le replat accidenté

Le versant Nord de la vallée de la Cère a l'allure d'un large replat chaotique, à mi-hauteur entre la plaine de la Cère et les hauts plateaux. Ce replat articule une multitude de petites pentes inversées, d'ondulations, formant d'innombrables monticules boisés, abritant une diversité d'univers : ruisseaux, pâtures en amphithéâtre, fermes surplombantes, hameaux en creux, etc.
A ses pieds, le quartier de la gare de Vic-sur-Cère dévoile son ancien visage de ville thermale.
Au-dessus de ce replat, un long coteau boisé, escarpé, dessine la limite avec le plateau.

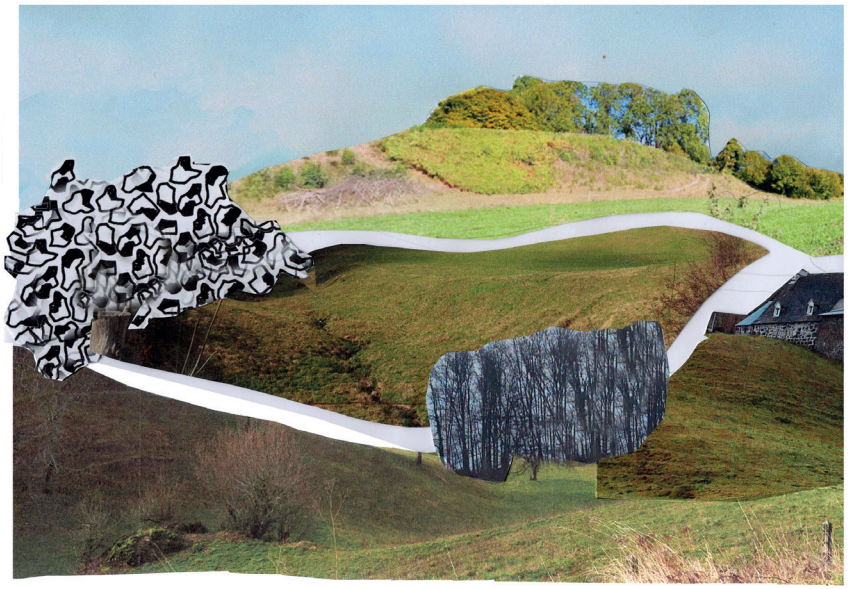

UP 5 : Les vallons transversaux

Les vallons se découvrent depuis des routes transversales à la RN122, creusant dans le relief accidenté du versant, des mondes parallèles à la vallée.
Des talus plantés retiennent les pentes pâturées. Des dépressions abritent ponctuellement des zones humides et des boisements se développent dans les pentes les plus fortes. L'eau file par les fossés, ralentit voire s'arrête dans des ouvrages maçonnés, se rejoint dans des ruisseaux aménagés ou des conduites qui, en contrebas, finiront par se jeter dans la Cère.
Aux confins des vallons, se nichent des hameaux composés de fermes et d'habitations contrastées : certaines insérées dans la pente et d'autres comme « posées » ex-nihilo.



UP 6 : Le plateau du Coyan

L'horizon dégagé et plan est rythmé par les lignes de murets surplombés de clôtures tirés sur le plateau, séparant les cheptels bovins. Dans ces paysages de pâtures, peu accessibles car privées, seuls quelques repères permettent d'en comprendre l'échelle : la silhouette d'un arbre se détache du ciel, des abreuvoirs et quelques hangars se nichent dans la pente, des monticules de rochers abritent des masses de feuillus.
Sur les bords du plateau, on distingue en face le versant nord de la vallée de la Cère (le replat accidenté), invitant à imaginer la plaine en contrebas, sans la voir. Le lieu de bascule entre plateau et versant se matérialise par des éperons rocheux pris dans des bois de noisetiers et pruneliers. Ici, les pierres roulent autant que l'eau surgit.



UP 7 : Le plateau de Vernet

L’espace ouvert du plateau de Vernet ondule et déploie ses nuances du jaune sec au vert humide. De grandes fermes isolées et les silhouettes des arbres se détachent du ciel. Le petit patrimoine de murets s’habille de genêts et bruyères. Des pesquiers et fossés, délicatement modelés dans la micro topographie, témoignent d’une utilisation régulée de l’eau. Au loin le regard file jusqu’aux sommets (Puy Griou et Plomb du Cantal).



UP 8 : Le plateau de Pailherols

L’espace ouvert et vallonné du plateau de Pailherols forme une bande étroite. De part et d’autre les horizons sont dégagés : s’ouvrant vers le versant d’en face, sur les sommets des monts du Cantal ou au loin, très loin à l’ouest, vers les plaines infinies. Sur ce plateau, les prairies sont vastes et s’inclinent d’un côté ou de l’autre. Pâturées par des vaches salers, elles sont ponctuées des grandes hampes jaunes de Gentiane, quelques murets, granges isolées, bosquets de bouleaux et de frênes, citernes d’eau, alignement de piquets.



UP 9 : Les falaises chaotiques de Thiezac

Entre le Pas de Cère et le Pas de Compaing, la roche se dévoile : surgissant des boisements sous forme de chaos ou d'éperons, elle rappelle le socle volcanique des paysages de la vallée. En s'approchant, sa monumentalité est adoucie par la végétation. Les falaises côtoient harmonieusement hameaux et pâtures : les maisons de pierres, enchevêtrées s'habillent de toits d'ardoises, les fermes et leurs troupeaux choisissent les terrains les plus plats pour s'installer. Au cœur de la vallée coule la Cère entre des gorges étroites : la luminosité baisse, laissant la place aux sons de l'eau et à la fraîcheur de la rivière.



UP 10 : Le bassin de Thiézac

Le lit de la Cère forme ici une très petite plaine entre les deux versants de falaises chaotiques. Dans ce court évasement, s'enchevêtrent la RN, un camping, quelques lotissements, des prairies, un stade, une déchetterie, une zone artisanale, un bassin de pisciculture. Ces différentes installations ont remodelé le terrain, perturbant la géographie des lieux : de grands talus s'invitent dans cet espace plan. Au détour de l'un d'eux apparaît la Cère, sa ripisylve, ses petits ponts en pierre. Sous les falaises, le centre du village de Thiézac surplombe le lit de la rivière. Construit en terrasses, il alterne ruelles de pierres et chemins piétons entre les jardins privés.



UP 11 : Le vallon de Salilhes

Formant un cirque, les crêtes se courbent autour du vallon puis ondulent jusqu'au ruisseau de Salilhes. Les sommets alternent pâtures, boisements de feuillus et de résineux. Les chemins creux ombragés partent des hameaux et suivent les courbes du relief. Ils sont bordés par des talus où s'accumulent pierres, fougères, lézards et cépées de hêtres. Ponctuellement, un terrain plus pentu couvert de genêts dégage l'horizon et ouvre la vue sur les parcelles de pâtures délimitées par un maillage de haies bocagères.



UP 12 : Le vallon de Lasmolineries

Creusant un vallon très lisible, linéaire et transversal à la vallée de la Cère, le ruisseau de Lasmolineries court doucement entre des pentes pâturées, après avoir dévalé une cascade monumentale d'orgues basaltiques. Le vallon, aux paysages ouverts sur les sommets (pâtures ou landes) est ponctué de quelques très grands hangars agricoles métalliques. Le hameau de Lasmolineries, accroché à la pente, entremêle ses maisons de pierre et de lauze rénovées et entretenues avec soin. La route est accompagnée de murets de pierre d'où suinte l'eau au printemps.

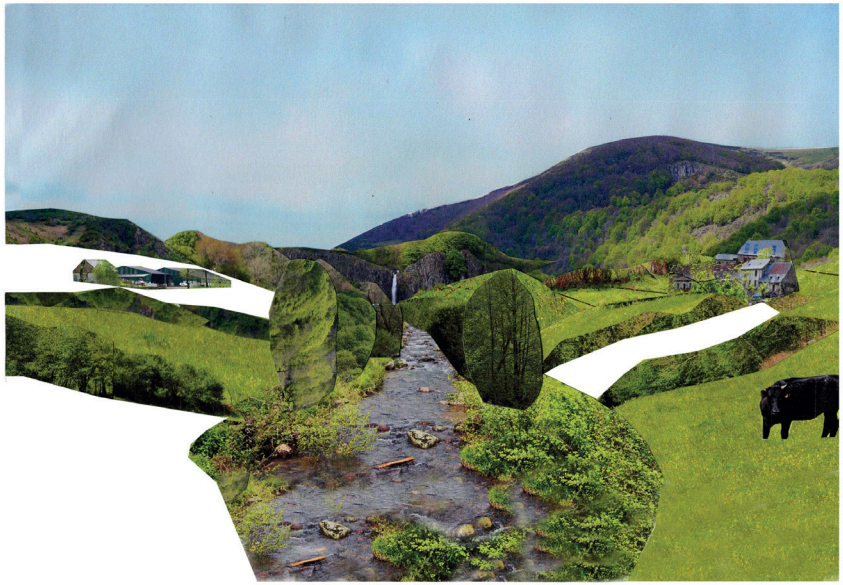

UP 13 : Les versants du Griou

Les pentes du Griou, rocheux en son sommet, se composent de boisements de hêtres sur les hauteurs et de prairies accompagnées de haies en partie basse. Les habitations s'installent sur les espaces les plus ensoleillés de manière groupée. L'eau court au travers des ruisseaux, des murs, des fontaines, se chargeant à chaque fonte des neiges ou chaque pluie. De nombreux chemins de moyenne et grande randonnée maillent les versants : ils sont bordés de murets dans lesquels des haies de hêtres et de houx prennent racines.



UP 14 : La plaine des Blats

Le village de Saint-Jacques-des-Blats est accroché au versant sud, et dévale la pente en terrasses sous la RN122 jusqu'à la Cère. L'horizon s'ouvre sur des prairies cernées par les versants des monts du Cantal. Au cœur du bourg, une ruelle glisse jusqu'à la ripisylve de la Cère. Sur ses rives, une aire de loisirs et un camping profitent du plat du fond de vallée. Des rideaux de haies dissimulent des pavillons ou fermes isolées.



UP 15 : Les plis de la chaine du Plomb du Cantal

Le versant Nord de la chaine du Plomb du Cantal tombe dans la Cère en formant des plis et des replis resserrés et réguliers, abritant des petits univers perpendiculaires à la vallée. Sur les versants concaves l'ambiance est souvent humide et boisée avec le passage d'un ruisseau. Les versants convexes sont plutôt pâturés et habités avec des hameaux soignés (certains aux toits de chaume, valorisant fontaine et four à pain). Chaque pli de ce versant raconte une manière dont les hommes se sont adaptés au relief, à l'ensoleillement : terrains enfrichés car trop pentus, jardinés en potager, etc. La ligne de chemin de fer train traverse les plis et les replis alternant tunnels et viaducs perchés.



UP 16 : Les monts du Cantal

Sur les sommets des monts du Cantal, le regard embrasse l'immensité. Les sommets alentour se détachent : Puy Griou, Puy Mary, Puy de Peyre, soulignés par leurs coteaux boisés. Les paysages des monts du Cantal étendent des prairies sèches à perte de vue, quelques piquets de bois s'enfuient au loin. Un rocher dépasse ici ou là. Mais c'est la prairie, rase, pelée, qui envahit le regard et dégouline en ondulant jusque dans la vallée en contrebas, verdoyante habillée de lignes d'arbres molletonnées.



UP 17 : La station du Lioran

La station de ski du Lioran, nichée dans les boisements, est perchée juste au-dessus du point de bascule entre la vallée de la Cère et celle de l'Alagnon. La source de la Cère, difficilement repérable, est située en contrebas d'un parking, se manifestant dans la forêt de hêtres et conifères par une zone humide. Les grands complexes hôteliers, les immeubles et commerces contrastent par leur architecture alpine et leur monumentalité, avec les paysages habités de la vallée de la Cère, plus sobres et mieux intégrés à la pente. La station, par son altitude (1400m) et par ses infrastructures de hautes montagnes (téléphériques et télésiège) est l'accès privilégié au Plomb du Cantal et au Col de Rombière pour des activités hivernales et estivales, plutôt touristiques.



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Oui, les paysages sont complexes, plein de choses les composent

il y a le bâti, le réseau routier et ferroviaire !

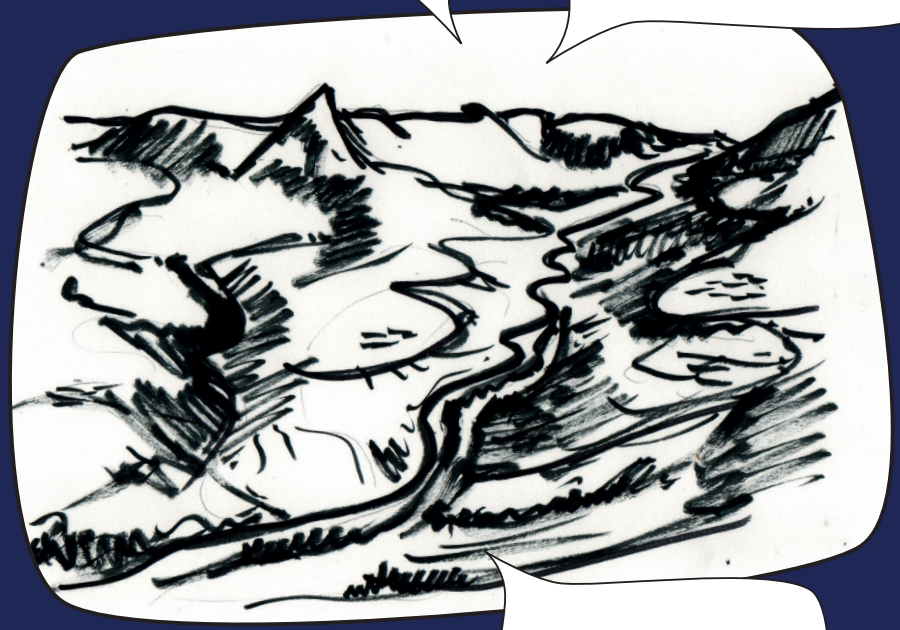

les prairies, l'eau !



Par exemple, l'eau est partout sous différentes formes.
Et ça crée des motifs qu'on retrouve à différents endroits dans la vallée.

On devrait analyser des cartes, des données pour mieux comprendre le rôle de ces composantes dans le paysage

On peut extraire des informations du PLUi..

...de l'étude de Petites Villes de Demain, et aussi celle sur la RN122

Le bâti

En empruntant la RN122, on traverse 4 bourgs historiques construits sur le bas du versant sud de la vallée de la Cère. Ils bénéficient d'un **bâti ancien qualitatif, très ancré dans le territoire** par ses matériaux et son inscription dans la pente. Plus on monte vers le Lioran, plus les hameaux et fermes isolées visibles sur les versants se resserrent dans le creux de la vallée, et plus les anciens chateaux se font rares. Le type, la morphologie et l'implantation du bâti varient selon la morphologie du territoire.

Ce patrimoine est en parti délaissé, il ne correspond pas aux modes de vie actuels et l'adapter représente des contraintes et coûts trop importants malgré les aides déployées par les collectivités. Les centres-bourgs se vident de leurs habitants, de leurs commerces et activités. Les logements vacants y sont désormais nombreux, surtout le long de la RN qui représente une forte nuisance sonore, visuelle et pratique.

Les villages s'étendent dans la continuité des bourgs historiques, sur les coteaux, glissant progressivement vers les fonds plats de la plaine alluviale, sans jamais l'envahir complètement du fait de son inondabilité. **L'étalement urbain continue, surtout dans le bas de la vallée, malgré une démographie stable voire en baisse** depuis les années 1969-1980. Ceci pour répondre à une demande d'installation au vert proche de la ville ainsi qu'à une volonté de créer une offre d'habitat et d'équipements conformes aux exigences actuelles pour attirer de nouveaux habitants.

Les activité tertiaires, les commerces et services s'éloignent aussi des centres-bourgs pour s'implanter dans des bâtiments neufs en périphérie, dans la plaine entre Vic-sur-Cère et Polminhac, ou a proximité de Thiézac.

Ces constructions modernes *ex-nihilo* tendent à uniformiser les territoires et les paysages en s'affranchissant de leur environnement dans leur rapport au terrain qu'elles modèlent et dans le choix des matériaux mondialement importés.
La maison pavillonnaire et le centre commercial sont les même de Aurillac à Saint-Jacques des Blats, de la Bretagne au Cantal... Cette dynamique tend aussi à zoner les usages, activités et logements séparés, rendant la voiture presque indispensable.

Ces données questionnent les besoins réels de logements et les politiques et modes de constructions pour y répondre. Elles sont à mettre en perspective de celles concernant les terres agricoles et le réseau hydraulique, des réglementations contraignantes comme le nouveau "zéro artificialisation nette". Le PLUi de la communauté de commune dresse ces constats de façon éloquente mais ne semble pas contraindre suffisament les constructions neuves, laissant les enjeux soulevés sans réponse.

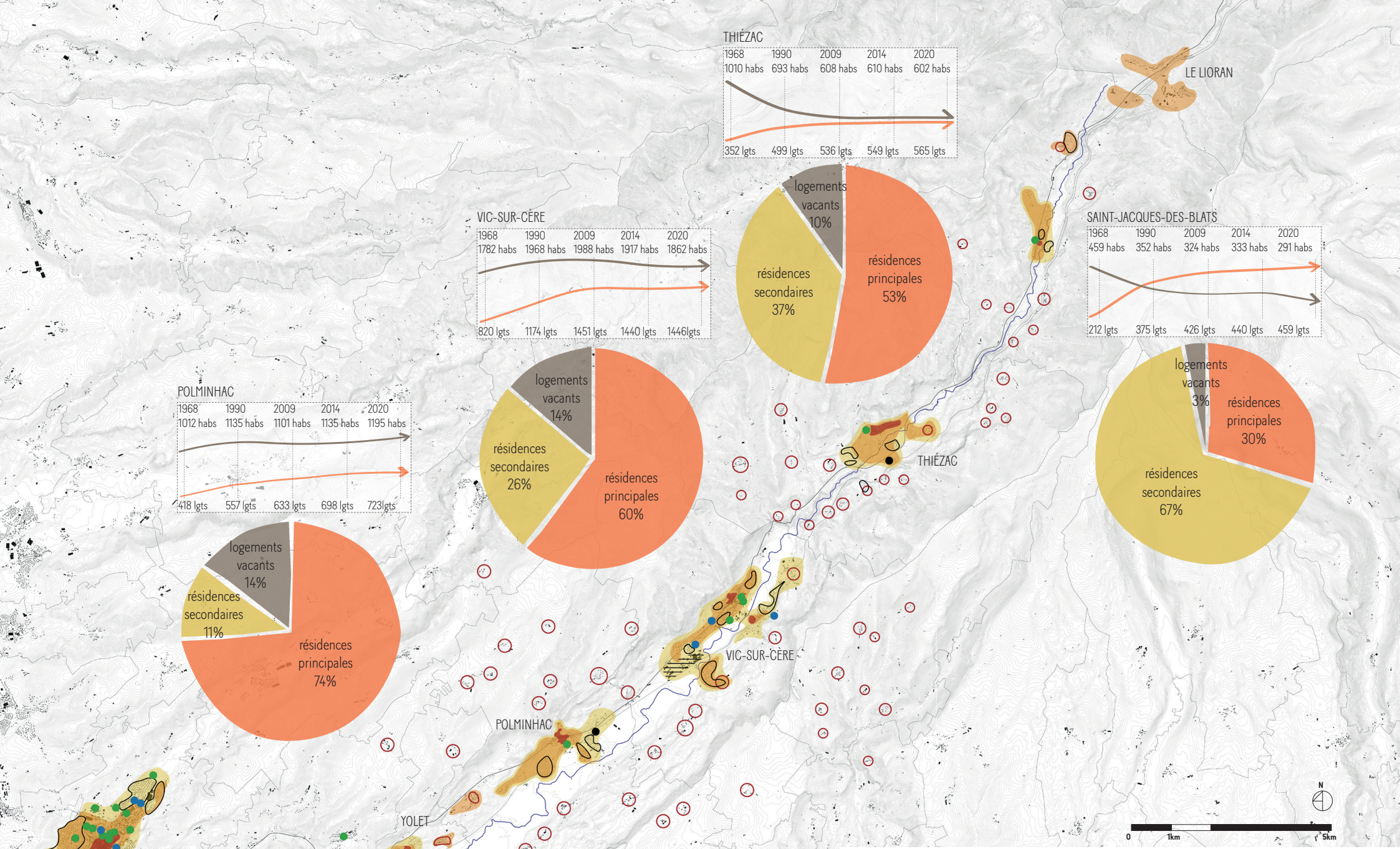

les données sont issues des différentes sources listées dans la bibliographie

Traduction dans les paysages



Les centres-bourgs, patrimoine qualitatif déserté

Ils bénéficient d'un bâti ancien très qualitatif qui est resté en plutôt bon état. En s'éloignant de la RN, les ruelles offrent un cadre agréable, de très jolis espaces bien que parfois délaissés.
Les logements et locaux tertiaires sont peu adaptés aux besoins actuels : manque d'accessibilité et d'espaces extérieurs privatifs, volumes exigus, qualité thermique médiocre. Les rénovations, malgré les aides incitatives des collectivités locales et nationales, sont trop complexes et coûteuses. Ce bâti est donc délaissé.
Avec la délocalisation des commerces, les RDC et les espaces publics sont marqués par un manque de dynamisme. Le vocabulaire de certains aménagements d'espaces publics semble copié-collé des villes, introduisant un aspect très urbain dans ces petits bourgs au caractère rural.
Les centres-bourgs concentrent les logements vacants, particulièrement le long de la RN. La vacances est aussi plus forte dans le bas de la vallée, les hauteurs bénéficiant de l'attrait touristique de la station du Lioran (3% de logements vacants et 67% de résidences secondaires à St-Jacques-des-Blats)



Les fermes et hameaux, patrimoine rural préservé

Du fait de la morphologie de la vallée (3 séquences paysagères), des différences de climats et de reliefs et de la proximité d'Aurillac, la morphologie du bâti change d'un bout à l'autre du territoire, notamment hors des centres-bourgs.
Dans le bas de la vallée on observe des chateaux et leurs vastes fermes ainsi qu'un étalement dans les pentes des hameaux et fermes isolées. Ce tissus se resserre autour du creux de la Cère lorsqu'on monte vers le Lioran. Cette richesse patrimoniale offre une diversité précieuse d'habitats.
On constate des disparités : des hameaux ou des fermes très bien entretenus, d'autres plus délaissés et de nouvelles fermes en tôle hors d'échelle.
Le bâti ancien a la particularité d'être en symbiose avec son environnement et donc en harmonie avec le paysage : inscription dans la pente, matériaux issus du territoire.



Les lotissements pavillonnaires, hors sol

Ces constructions répondent aux besoins et idéaux des modes de vie contemporains ainsi qu'à certains enjeux urbains et politiques.

Leur architecture tend à se standardiser d'un bout à l'autre de la vallée comme d'un bout à l'autre du pays, complètement affranchie de l'environnement dans lequel elle s'insère. Les matériaux utilisés sont également standardisés, produits importés mondialement et choisi pour leur rapidité de mise en oeuvre et leur faible coût. Leur implantation s'appuie sur la modification de la topographie, avec de gros talutage et remblais, plutôt que sur l'adaptation à la topographie.

Ce qui amène une modification de la végétalisation, des ruissellements d'eau et donc de l'érosion des sols.

Ils génèrent une consommation importante d'espace et uniformisent les paysages. De plus leur durabilité et leur résilience au changement climatique est questionnable.



Les zone d'activités, industrielles et commerciales, poches de vie standardisées

Les activités tertiaires, les commerces et les services se décentralisent en faveur des équipements modernes des nouvelles zones périphériques. Leurs usages sont corrélés à celui de la voiture. Le stationnement prend ainsi une place importante dans ces nouveaux paysages. Ils sont souvent implantés là où la place est suffisante pour construire ces grands bâtiments métalliques et leur vaste surface bitumée de parking : dans la plaine alluviale en fond de vallée, sur des terres anciennement agricoles ou naturelles, amenant une nécessaire maîtrise de la rivière.

Le cas de la création de la ZA Comblat a soulevé de nombreuses questions : artificialisation des sols, délocalisation des commerces des bourgs, accessibilité, mobilité douce, etc. D'autres réponses sont à trouver pour éviter cette dynamique d'étalement urbain et de décentralisation des activités.

Les mobilités

La vallée est principalement traversée de façon longitudinale, notamment par la RN122 : touristes, passagers, habitants dans leurs déplacements quotidiens, des bus collectifs, des camions, pour un total d'environ 5 000 véhicules par jour. Des nuisances qui créent une fracture dans les paysages et une désertion dans les centres-bourg.

Une grande part des flux sur la RN 122 liée au déplacement domicile - travail (environ 60%)
Les actifs du territoire, dont 55 % travaillent dans la vallée et 45% à l'extérieur, utilisent à 76 % leur voiture, seulement à 3 % les transports en commun et 9% se déplacent à pied.
Si les transports en commun sont si peu utilisés c'est qu'ils ne sont pas si facile d'accès. Même si le bus s'arrête dans tous les villages, il déssert selon des horaires scolaires et ne circule pas pendant les vacances scolaires. Quant au train, le seul arrêt dans la vallée est à Vic-sur-Cère et ne peut subvenir aux déplacements au sein de la vallée. Pour ceux susceptibles de l'emprunter vers le Lioran ou Aurillac, le prix du ticket est très dissuassif.
Concernant la mobilité douce, il est à noter qu'il est difficile de se rendre d'un village à l'autre à pied ou en vélo.

Des flux très bruyants sur la RN 122 liés au déplacement de matière à transformer ou tranformées (environ 10%)
La circulation des poids-lourds par leur gabarit et leur poids provoque de grandes nuisances : vibrations des fenêtres, bruits, emprise visuelle dans les centres-bourgs. Ils livrent ou s'approvisionnent dans la vallée de la Cère et viennent ou vont vers des territoires plus lontains (vers Clermont-Ferrand, Aurillac, la France, l'Europe). Le transport de matière ne peut s'effectuer par d'autres modalités (absence de ligne de fret). Les transports de matières au-delà des territoires de production sont liés à une consommation mondialisée. D'autres types de consommation, notamment en agriculture voient (ou revoient) le jour et limitent le flux de camion : panier de légumes, transport en vélo cargo, marchés de producteurs.

Ceux qui traversent la vallée par la RN 122 (environ 30%)
Les touristes et ceux qui traversent la vallée de la Cère pour se rendre à un point précis sont évalués à 30 %.
Difficile de séparer ces deux catégories alors qu'ils ont pourtant des parcours et des temps d'appréhension de la vallée bien différents. Cette catégorie d'usagers pourraient également utiliser les transports en commun, mais ils se retrouveraient face au même difficultés que celles évoquées précédemment : une désserte insuffisante et un prix élevé pour le train ; une désserte insuffisante pour le bus.

Il est à noter qu'une voie douce est en cours d'élaboration par la Communauté de Communes pour relier Polminhac - Le Lioran. Ceci demande du temps de négociation avec les différents propriétaires terriens. La mobilité dans la vallée doit être questionnée en rapport avec les lieux de travail, la production de matières, l'attrait touristique, la question foncière.

PART DES ACTIFS VENANT DU TERRITOIRE ET D'AILLEURS

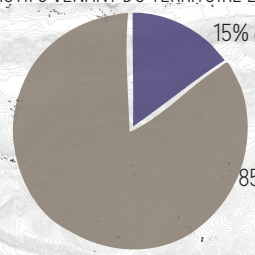

RÉPARTITION DES HABITANTS ACTIFS SUR LE TERRITOIRE

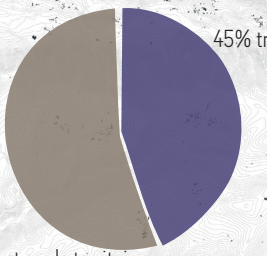

TYPES DE DÉPLACEMENTS DES ACTIFS DU TERRITOIRE

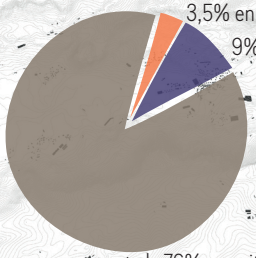

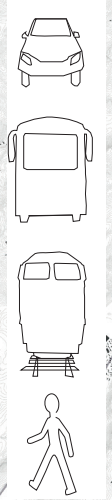

50 000 véhicules/j sur la RN 10% de camions.
Aurillac > Le Lioran 40 min

3 lignes de bus différentes
~5 bus aller et 5 bus retour /ligne/jour
Aurillac > Le Lioran 1h10

7 à 9 trains/jour
Aurillac > Le Lioran

Aurillac > Le Lioran 8h

GR400 TOUR DU VOLCAN DU CANTAL

LE LIORAN

SAINT-JACQUES-DES-BLATS

THIÉZAC

LA TUILLIÈRE BURON

VIC-SUR-CÈRE

POLMINHAC

ROCHER-DES-PENDUS

SAINT-CLÉMENT

PAILHEROLS

JOU-SOUS-MONJOU

GR465 DE MURAT À CONQUES

LA CAPELLE BARRÈS

YOLET

AURILLAC

les données sont issues des différentes sources listées dans la bibliographie.

N

0 1km 5km

LÉGENDE:

- GRANDES RANDONNÉES (GR)
- PETITES RANDONNÉES (PR)
- CHEMIN DE ST JACQUES-DE-COMPOSTELLE
- RN 122
- LIGNES DE BUS
- ARRÊTS DE BUS
- LIGNE FERROVIAIRE
- GARES EN SERVICE
- GARES NON DESSERVIES

Traduction dans les paysages



La RN 122, cicatrice dans le paysage

Construite au 18e siècle, le tracé de la RN 122 a bien évolué pour fluidifier son trafic et s'adapter à des véhicules toujours plus gros grâce à des infrastructures et des entailles dans les flancs rocheux (talus visibles, cicatrice dans le paysage et rupture des courbes de niveau).
Le vocabulaire routier est très présent (gestion des accotements, signalétique, largeur des voies, délaissés) et très propres aux axes majeurs et autoroutes. Ceci, de manière insidieuse, favorise l'augmentation de la vitesse et n'incite pas à l'arrêt. Sur la RN 122, quelques arrêts sont rendus possibles, sur le grand parking aménagé du Pas de Cère, et sur les parkings informels situés ici et là.
La route nationale donne des points de vues furtifs ; on a une compréhension du couloir paysager mais elle ne permet pas d'apercevoir la richesse du paysage.



La voie ferrée, ondulation de la vallée

Elle suit plus ou moins les courbes de niveau et s'intègre dans le relief avec des ouvrages d'arts anciens qualitatifs (aqueduc construit en pierres locales).
La voie ferrée située à flanc de coteau offre un point de vue plus reculé et permet de comprendre la géographie générale de la vallée avec ses 3 grandes séquences.
En période estivale et printannière, les boisements des bords de voie masquent partiellement les paysages. Ce rythme imposé offre au voyageur des effets de susprise à chaque ouverture paysagère.
Lors des concertations, peu de personnes interrogées répondaient utiliser le train. Les raisons évoquées étaient le manque d'arrêts, la faible fréquence de passage et le coût trop élevé du billet (9,40 € Aurillac-Lioran pour 30 min de trajet).



Les sentiers, des lieux d'exploration sous-valorisés
Le réseau de sentiers irrigue le territoire du GR (grande randonnée) au PR (promenade et randonnée). Ils traversent différentes unités de paysage, donnant à voir la richesse de la vallée. Mais ils amènent surtout aux sites touristiques (cascades, chaos) et aux grands sommets (plomb du Cantal, Griou...). Le déploiement de ce réseau est inégal d'un endroit à l'autre de la vallée et certains chemins indiqués sur carte ne sont plus accessibles au public (privatisation, enfrichement). Pour un usage quotidien, peu d'aménagements permettent de relier différents lieux d'intérêts (ZA et centres-bourgs, centres-bourgs entre eux, etc.). La marche est pourtant une vitesse adéquate pour découvrir les motifs paysagers qui caractérisent la vallée. Pour accéder à certains endroits, la traversée de parcelles privées s'avère nécessaire. La question foncière est au coeur du sujet puisque la montagne privatisée réduit les mobilités et par ricochet la découverte des paysages mais favorise la préservation d'espaces

Les forêts, cultures, prairies

Les paysages sont marqués par une occupation du sol à 28 % par les forêts et 64% par l'activité agricole. Cette composante des paysages est sujet à des grandes évolutions paysagères : boisement des coteaux et uniformisation du modèle agricole.

Les forêts occupent visuellement une place très importante et dissimulent les éperons rocheux. Elles appartiennent majoritairement à des propriétaires privés avec des parcelles de petites tailles. S'ils le souhaitent, ceux-ci peuvent se faire accompagner par le CRPF pour la gestion du bois.
Les forêts communales et sectionnales sont de plus grandes envergures et appartiennent respectivement à la commune et "aux ayants-droits". Elles sont gérées par l'ONF.
Ces deux types de propriété et de gestion ne sont pas régis par les mêmes règles, les mêmes logiques de filières, ce qui a des conséquences sur les paysages : coupes rases, coupes en futaies irrégulières, renouvellement du bois, plantations, etc.
De manière générale, si la vallée a beaucoup de ressources en bois, il n'y a pas de débouchée de transformation et d'achat à proximité, ce qui signifie qu'il faut faire circuler la matière et cela pose des freins à l'installation de scierie ou de menuiserie qui se voit confrontées à la situation géographique du Cantal dans le marché mondialisé.

Les forêts de la vallée sont proches de leur climax, avec l'installation du hêtre ayant une litière acide où rien ne pousse hormis très peu d'arbustes vivaces. La grande prédominance d'une essence appelle à porter une attention particulière : en cas de maladies ou de non-adaption au changement climatique, la vallée se verrait vite dépourvue de masses boisées. Des essais de diversification sont en cours par l'ONF qui plantent dans des clairières une variété d'essences.
L'importance des boisements est d'autant plus grande sur le territoire par la capacité qu'ils ont de freiner le risque d'éboulement, de stocker du carbone, de favoriser l'infiltration d'eaux.

L'agriculture dispose d'une diversité de situations offertes par le relief de la vallée : en fond de vallée, sur les coteaux, sur les plateaux avec des taux d'humidité, de fraicheur, d'ensolleillement variés.
Lorsqu'on parcourt les paysages, on est étonné de ne pas trouver l'image d'Épinal véhiculée dans l'hexagone : le vacher avec son cheptel de salers et sa tomme de montagne. C'est la vache à viande qui a pris le dessus, notamment pour des raisons de qualité de vie des exploitants puisque moins énergivore, plus rentable. Dans beaucoup d'exploitations, les veaux après leur naissance sont envoyés dans la Plaine du Pô pour l'engraissement. Cette dissociation de territoire dans la filière agricole fait diminuer les retombées économiques locales et accuentue les transports de matières (via la RN122).
Si 67 % des exploitations sur les 168 du territoire fonctionnent plus ou moins sur le modèle décrit ci-dessus, d'autres sont en vaches allaitantes, en maraîchage, en élevage ovin ou porcin.
Quelques exploitations sont en polyculture. Rattachées à plusieurs filières (production-transformation-vente), elles limitent leur risque de dépendance et augmentent leur résilience face aux aléas.

LES EXPLOITATIONS SUR LE TERRITOIRE

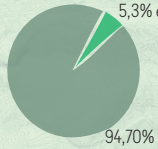

5,3% en polyculture

94,70% en monoculture

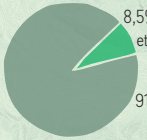

8,5% font de la transformation et/ou de la vente directe

91,5% n'en font pas

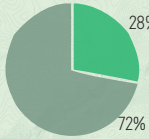

28% sont labellisées

72% ne sont pas labellisées

TYPES D'EXPLOITATIONS

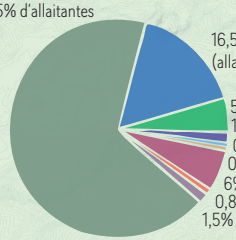

67,5% d'allaitantes

16,5% mixte (allaitantes+laitières)

5% ovin

1,5% pisciculture

0,6% maraîchage

0,6% culture médicale

6% laitières

0,8% porcs

1,5% volailles

OCCUPATION DU SOL

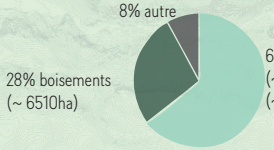

8% autre

28% boisements (~ 6510ha)

64% en SAU (~ 15090ha) (~ 74ha par exploitation)

STOCKAGE DU CARBONE

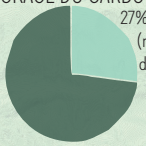

27% par la SAU (mais 61% des émissions GES du territoire en sont issues)

73% par les boisements

VALORISATION DES HÊTRES:

par plaquettes = 2€/m^3

buches = 10€ à 15€/m^3

12 EXPLOITANTS À SAINT-JACQUES-DES-BLATS

23 EXPLOITANTS À THIÉZAC

18 EXPLOITANTS À VIC-SUR-CÈRE

29 EXPLOITANTS À POLMINHAC

N

0 1km 5km

LÉGENDE:

- BIENS DE SECTION ET BIENS COMMUNAUX
- VENTE À LA FERME
- CHAUFFERIE BOIS
- BOISEMENTS
- PEUPLERAIES
- RIPISYLVE
- HAIES EN TERRASSES

les données sont issues des différentes sources listées dans la bibliographie



La filière bois, manquante sur le territoire

Des essais ont eu lieu lors de l'installation de la chaufferie bois pour les locaux de la Communauté de Commune Cère et Goul en Carladès (à Vic-sur-Cère) où il y a eu en partenariat avec la CA, une tentative vaine de création d'un GIE d'agriculteurs visant à produire du bois plaquette à partir de la gestion de leurs haies. Ce groupement n'a pas fonctionné par manque de membres moteurs et de temps disponible pour s'investir dans sa gestion. La chaufferie est alimenté actuellement par deux forestiers et un groupement constitué d'agriculteurs de la Châtaigneraie (communauté de commune voisine) en convention avec la Comunauté de communes.

Cette dissociation territoriale pose la question de l'existence de filières locales et amène à réfléchir à d'autres filières, notamment pour le bois de bûches ou le bois d'oeuvre pour le hêtre.

La particularité foncière du Cantal d'avoir une grande proportion de bois communaux et sectionnaux est une opportunité pour expérimenter des nouvelles filières.



Peu d'usages récréatifs au sein de la trame verte

La trame verte de la vallée est conséquente par sa quantité, toutefois elle est limitée par sa qualité écologique : les haies (ripisylves comprises) sont souvent étroites et pas toujours multi-étagées ; les boisements contiennent globalement les mêmes essences malgré une diversité de formes (taillis, cépée, tiges, etc.).

Sa qualité d'usage est aussi questionnable, puisque les haies limitant les parcelles agricoles sont privées et les boisements aussi. Ce n'est qu'en bravant l'interdit qu'on peut profiter des ambiances champêtres et forestières ponctuées de murets, de petits talus couverts de mousse, de houppier majestueux, etc.



Une agriculture sous perfusion de la PAC
Si la surface agricole utile représente 64 % du territoire, cette filière ne correspond qu'à 16% des emplois. Cette disproportion rend compte de la diminution du nombre d'agriculteurs (-27% en 17 ans) et de l'augmentation de la taille des exploitations (+20ha en 17 ans). Ces données correspondent au modèle agricole national prôné : l'intensification. Ce modèle a des impacts sur les paysages: construction de grands batiments agricoles, mécanisation et élargisement des accès, aggrandissement des parcelles et arasement de haies, retournement des prairies naturelles, mise en culture de zones humides. Soutenu financièrement par la PAC, il appelle à des vigilances vis-à-vis de la souveraineté des territoires, la dépendance des agriculteurs aux marchés nationaux et internationaux (transformation-vente), la faible résilience par le poids des emprunts. Ces questions sont à poser pour faire perdurer l'agriculture dans le territoire, d'autant plus que 34 % des agriculteurs n'ont à ce jour pas de successeurs.



Les dépenses en ressources de l'élevage
L'élevage est une activité économique de la vallée consommatrice en terre et en eau, des ressources présentes sur le territoire mais soumises à des aléas et des pressions croissantes :
- puitset forages à sec en période estivale, difficulté d'alimenter les cheptels ;
- qualité médiocre de la rivière en période estivale liée aux prélèvements pour l'abreuvement du cheptel et aux dejections animales ;
- qualité médiocre du fourrage liée à une surexploitation des prairies et des météos capricieuses.
Face à ces prérogratives, il apparait comme nécessaire de mettre en comparaison les types d'élevage en fonction de leur consommation de ressources. A titre d'exemple, une tomme de brebis nécessite environ deux fois moins d'eau qu'une tomme de vache.

L’eau

L’eau, sans être toujours visible, est présente partout dans les paysages de la vallée : elle a modelé son relief, organisé l’installation des habitants, rendu des activités possibles, façonné les différents milieux, etc. Il en découle un pannel de motifs paysagers singuliers témoignant de la présence de l’eau (moulins, rivières, ruisseaux, pesquiers, fontaines, cascades, puits), qui sont parfois visibles, parfois évoqués.

“L’eau qui court”, cette expression utilisée par de nombreux habitants, que signifie-t-elle ?
L’eau provient essentiellement des pluies et partiellement des neiges d’altitude qui fondent au printemps. Elle s’écoule des sources depuis les sommets jusqu’à la Cère en fond de vallée. Elle est marquée par une forte saisonnalité avec un étiage important de la Cère (de 6,29 m3/s à 0,9 m3/s) et un assèchement rapide des nappes affleurantes qui ont peu de capacité de stockage. A l’inverse en période de pluie, l’eau afflue et suinte des roches.
Depuis quelques années **“l’eau qui court”** pose des questions de risque pour la population (PPRI, éboulements, pénuries d’eau). Cela est corrélé à différents aménagements, des pratiques ou facteurs extérieurs qui accentuent les effets de l’eau qui court :
- le changement climatique (alternance de périodes de pluies violentes et de sécheresse)
- l’imperméabilisation des sols limitant l’infiltration des eaux
- la construction d’habitation en zone inondable
- la réduction de la flexibilité du cours de la Cère et la maîtrise du mouvement de ses méandres
- la réduction de la ripisylve dans la Cère limitant l’infiltration des eaux
- la canalisation de la Cère qui augmente la vitesse et érode plus facilement
- le prélèvement de l’eau de la Cère en période de sécheresse pour l’agriculture
- la disparition des zones humides sur les plateaux et les coteaux

Au contraire, d’autres données permettent de ralentir les effets de “**l’eau qui court”**comme le boisement des coteaux et les embâcles dans les vallons.

L’omniprésence de l’eau dans les paysages est une singularité qui doit rester à l’esprit de chacun dans la description du territoire. Toutefois, la nécessaire protection des biens et des personnes oblige à des actions pour la maîtriser. Il faut cependant songer à lui laisser de la flexibilité dans des lieux opportuns.

DÉBIT DE LA CÈRE

débit le plus fort= 6,29m$^{3/s}$
débit le moins fort = 0,9m $^{3/S}$

VARIATIONS DE LA PRÉSENCE DE L'EAU EN FONCTION DU CLIMAT

augmentation des pluies violentes

diminution de la régularité des précipitations en été

FAIBLES CAPACITÉS DE STOCKAGE D'EAU DANS LES SOLS

En 3 jours de les nappes sont pleines
Après 3 jours sans , il y a des pénuries

CONSOMMATION ANNUELLE EN EAU

66m^3/hab/an en moyenne dans la vallée
55m^3/hab/an de moyenne nationale

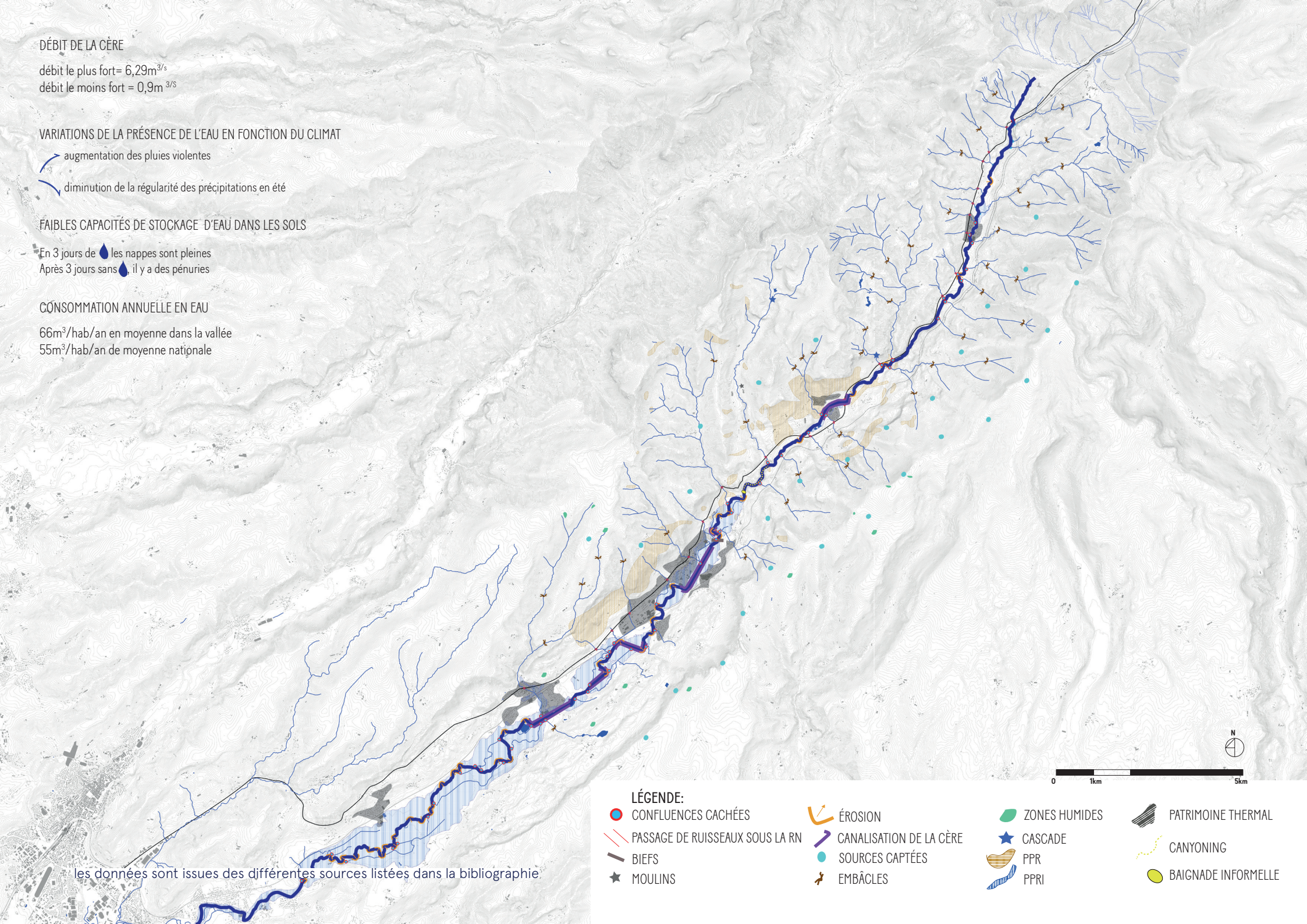

les données sont issues des différentes sources listées dans la bibliographie



De l’eau qui apparait, puis disparait
La vallée de la Cère se compose d’un réseau hydrographique dense, avec de nombreux ruisseaux se jetant dans la Cère. Ces ruisseaux traversent les paysages: les coteaux, les vallons, les villages, la RN 122, les plaines, mais sont finalement rarement visibles.
En milieu bâti, au détour d’une rue, l’eau surgit, révélant ainsi la capacité des paysages à surpendre. Puis elle disparait, passant sous une voirie par des grosses canalisations. Le promeneur perd le fil. Un peu plus loin sous la RN 122, c’est un gros tuyau qui livre des quantités d’eau à la Cère, on en oublierait presque que c’est un ruisseau.



Des ouvrages pour vivre avec l’eau
Les habitants du territoire ont composé avec l’eau, entendu comme une ressource pour l’alimentation, pour l’agriculture, pour la production d’énergie, pour le tourisme (passé thermal de Vic-sur-Cère). Afin que celle-ci, soit captée, stockée, distribuée de manière efficiente, des petites constructions ont été érigées : moulins, pesquiers, rases, portes-à-flots, lavoirs, etc.
Toutes construites à des siècles différents, elles témoignent par leur architecture et les matériaux utilisés d’une ingénuosité de la sobriété : infrastrucutres légères sans beaucoup de matériaux, répondant à des besoins limités et localisés.



Une Cère canalisée
La Cère, on en parle beaucoup, elle donne son nom à des lieux, mais on la voit peu et on la pratique peu. Il y a peu d'usages de la Cère mis-à-part la pêche.
Elle a perdu son envergure et sa dynamique de méandres depuis déjà plusieurs siècles et revêt plutôt une allure de rivière plate, longiligne et calme, accompagnée d'une ligne d'arbres qui serpente un peu dans la plaine. Au rythme que son débit diminue en saison estivale, la rivière perd en qualité d'eau.
L'articialisation de la Cère et les ouvrages visant à maîtriser son court et son débit (notamment biefs, barrages..) uniformisent les milieux, limitent les zones de frayères et empêchent les continuités écologiques.



Les haies, les bois, un outil pour limiter le ruissellement
Le ruissellement des eaux peut-être limité si leur infiltration est possible. Sur les terrains pentus, il est nécessaire de conserver les haies bocagères perpendiculaires à la pente en leur donnant une réelle épaisseur avec différents étages. Cette stratégie de freiner "l'eau qui court" est aussi valable dans les vallons, en laissant en place les embâcles.
Les boisements participent également à retenir les eaux ainsi que la terre. La désimperméabilisation et la préservation voire la reconstitution des zones humides peuvent également être envisagées.

Les motifs paysagers singuliers de la vallée de la Cère

RELIEF

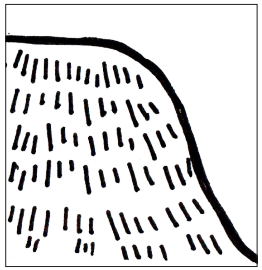
Promontoire

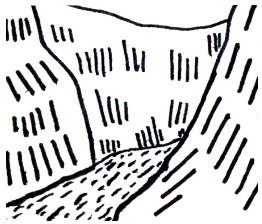
Gorge

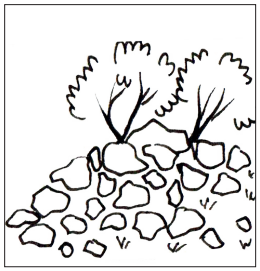
Chaos

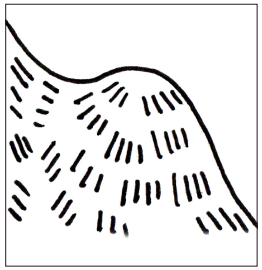
Balcon inversé

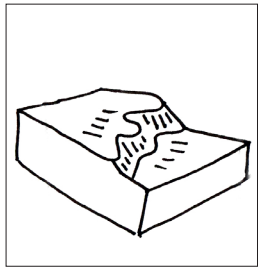
Plis et déplis

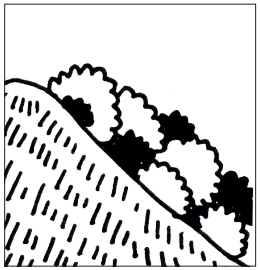
Talus

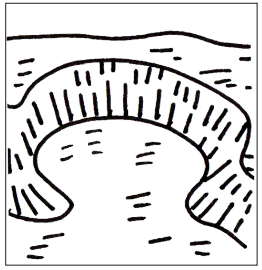
Cirque

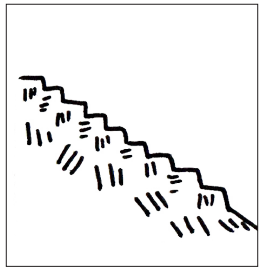
Terrasse piétinée

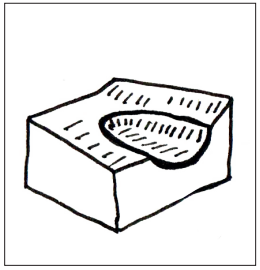
Dépression


Falaise

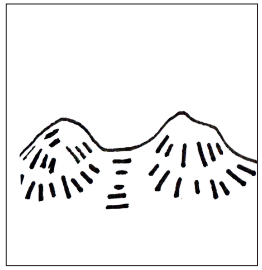
Monticule

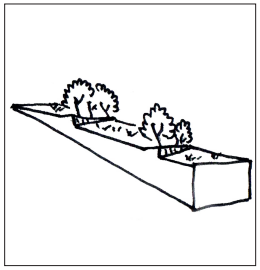
Terrasses

BÂTI


Buron


Tissu ancien


Grange

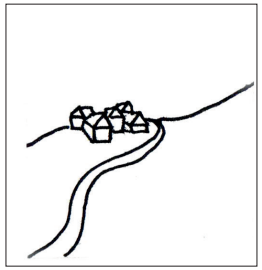
Hameau


Château

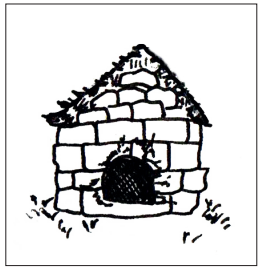
Four

MOBILITÉ

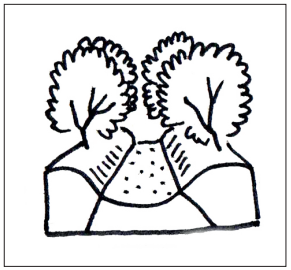
Chemin en creux

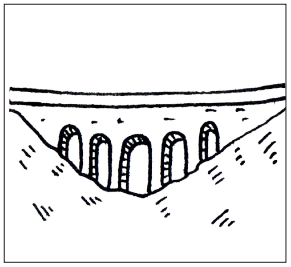
Viaduc

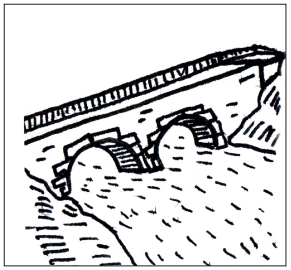
Pont

EAU

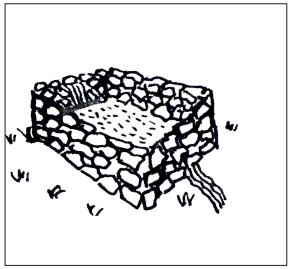
Pesquier

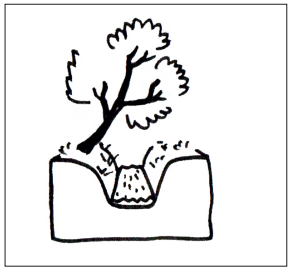
Raze

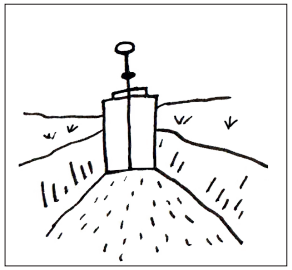
Porte-à-flots

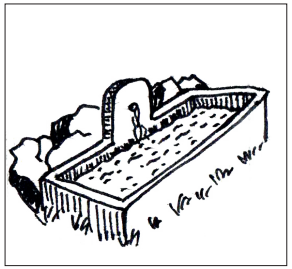
Fontaine

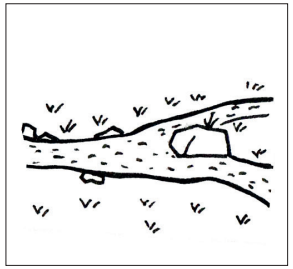
Regas

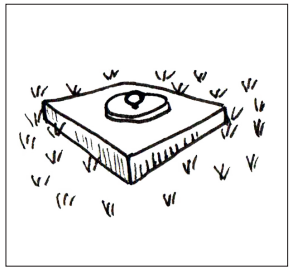
Captage d'eau

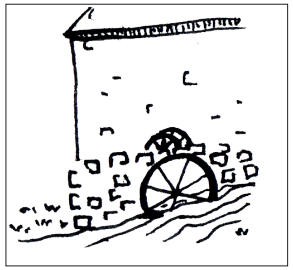
Moulin

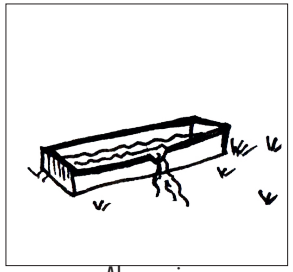
Abreuvoir

OCCUPATION DU SOL (AGRICULTURE & BOISEMENT)

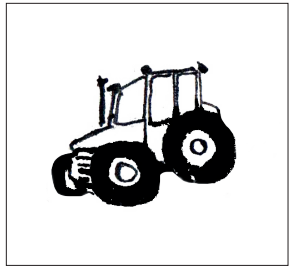
Tracteur

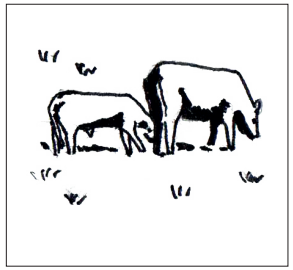
Animaux dehors

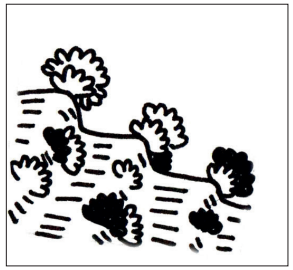
Haie à plusieurs étages

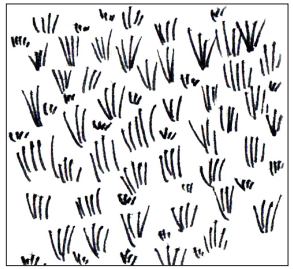
Prairie permanente

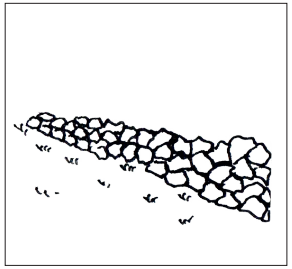
Muret de pierres

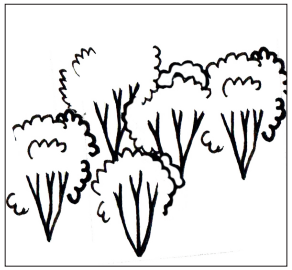
Cépée de hêtre


Coupe de régénération


Landes

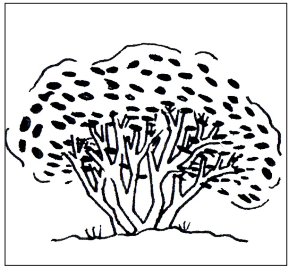
Bosquet de feuillus

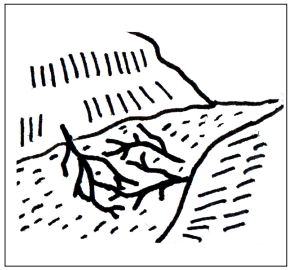
Embâcles


Tourbière

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Cette analyse cartographique correspond vraiment à un instant T.



On parlait des composantes du paysage tout à l'heure, et des motifs paysagers. T'as vu cette maison au toit de chaume ?



C'est une trace de l'histoire ! On la faisait avec de la paille quand, dans la vallée, on cultivait le seigle.

Oui, le grain servait à faire le pain et la paille à faire les toits. Malin !

Il n'y a plus de champs de seigle, et plus beaucoup de toits en chaume. On voit des toits en ardoises parce que maintenant il y a des champs d'ardoises ?

Dis pas de bêtises !![2]



Il n'y a plus de chaume parce que les modes de vie ont changés !

Si on regarde en arrière, on verrait ce qui est apparu, a disparu, s'est maintenu ... Et en tirer des dynamiques d'évolution.

Ce serait intéressant de regarder ça de plus près, avec des cartes et photos anciennes, des récits d'habitants, des recherches précises.

Regardez, c'est une carte postale de 1950, on voit très bien le chaos de Casteltinet.



Mon grand père, qui est né ici, m'a toujours dit qu'ils allaient couper le bois en bas du chaos, c'est de la forêt maintenant !

avant 1850 : la vallée paysanne

Les habitants usent de tous les milieux et paysages, vécus comme des lieux ressources, qu'offre la vallée. En effet, ils y trouvent une diversité et une complémentarité des ressources et des usages leur permettant de vivre en autonomie (légumes, céréales, bois) et sans grands déplacement.
Ces déplacements sont davantages transversaux à la vallée, du bas vers le haut et inversement.
Les savoirs-faire locaux se transmettent de génération en génération, notamment lors des veillées, où le temps de la cuisson du pain ou des légumes, sont des moments de partage.
Cependant la vallée est isolée et soumise aux aléas climatiques de montagne. Cette vie paysanne ancrée sur le territoire laisse entrevoir une vie rude.

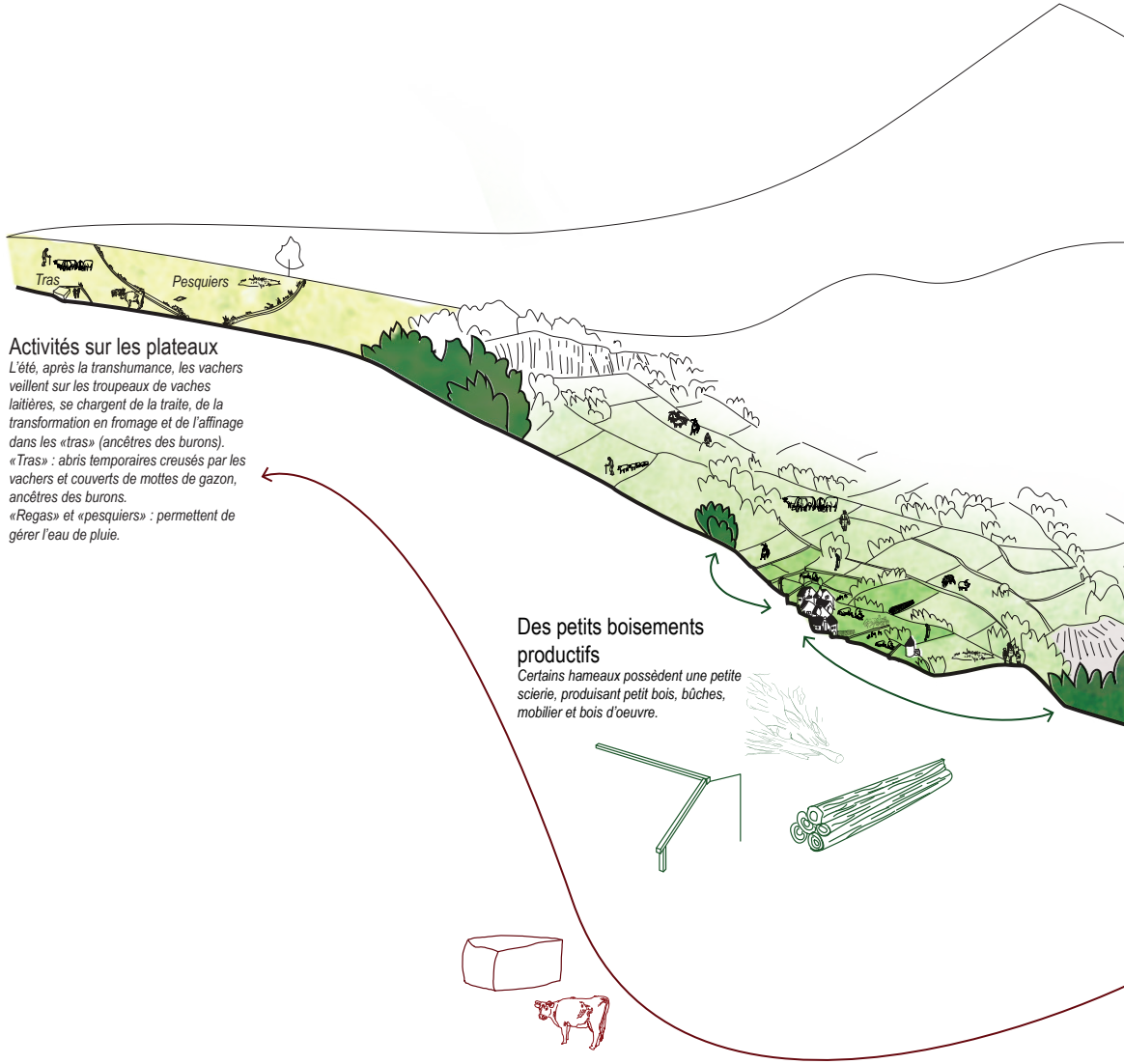

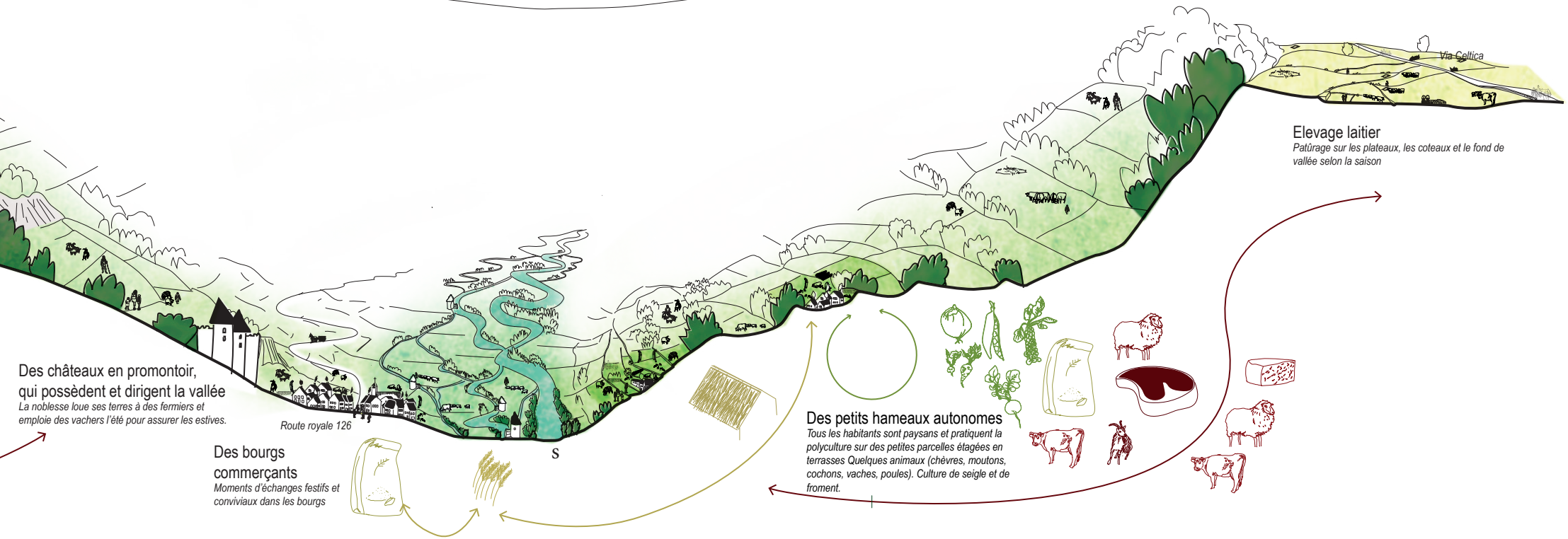

Elevage laitier

Patûrage sur les plateaux, les coteaux et le fond de vallée selon la saison

Des châteaux en promontoir, qui possèdent et dirigent la vallée

La noblesse loue ses terres à des fermiers et emploie des vachers l'été pour assurer les estives.

Des bourgs commerçants

Moments d'échanges festifs et conviviaux dans les bourgs

Des petits hameaux autonomes

Tous les habitants sont paysans et pratiquent la polyculture sur des petites parcelles étagées en terrasses Quelques animaux (chèvres, moutons, cochons, vaches, poules). Culture de seigle et de froment.

La Cère mouvante

Sur ses nombreux bras sinueux, des moulins à eau sont installés. Au gré des saisons, la plaine s'inonde et s'assèche. Elle est tout de même cultivée : quelques céréales et des pâtures.

1850-1950 : la vallée industrialisée

C'est le début de l'exode rurale, des habitants quittent la vallée vers des lieux de production industrielle. Quelques industries s'installent également dans les plaines de la vallée. Ceux qui restent sont ainsi employés dans les usines et sur les travaux de la vallée de la Cère (scieries, laiteries, SNCF, etc.). Des mutations touchent également le monde agricole qui se spécialise dans la production laitière avec l'essor du Bleu de Laqueuille, puis son déclin dans les années 1950. Les exploitations grandissent. Une séparation s'opère entre le lieu de travail et le lieu d'habitation.
Cette période marque le début d'une cohabitation de deux vitesses de mode de vie : celle de la paysannerie encore présente et celle de l'industrialisation et de l'arrivée du tourisme.
La vitesse s'accèlère aussi dans la vallée avec la création de la voie ferrée, la RN 122. L'échelle de dépendance s'agrandit en même temps que la vallée s'ouvre vers l'extérieur.
Malgré l'éxode rural, c'est le temps de l'apogée démographique dans le Cantal.

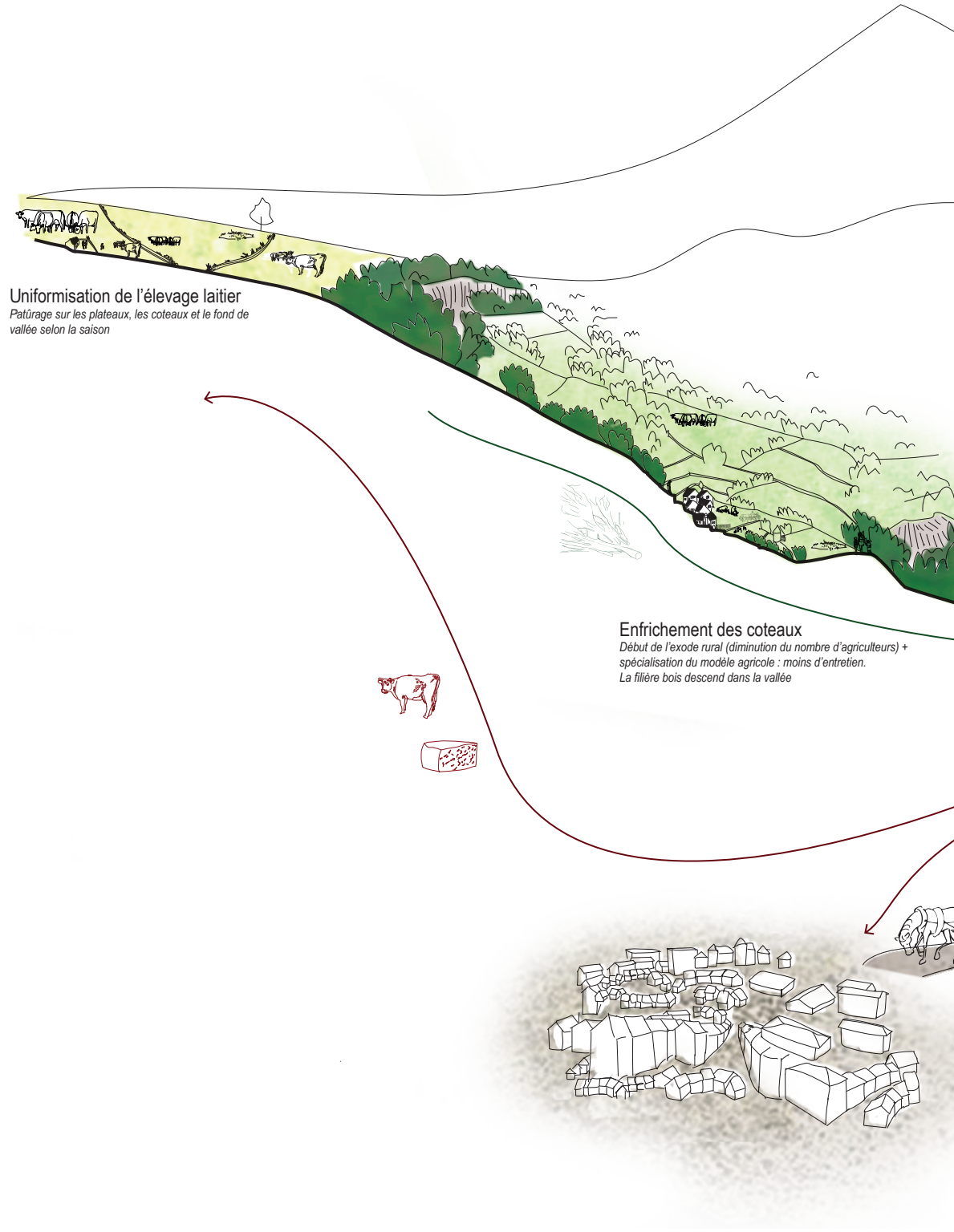

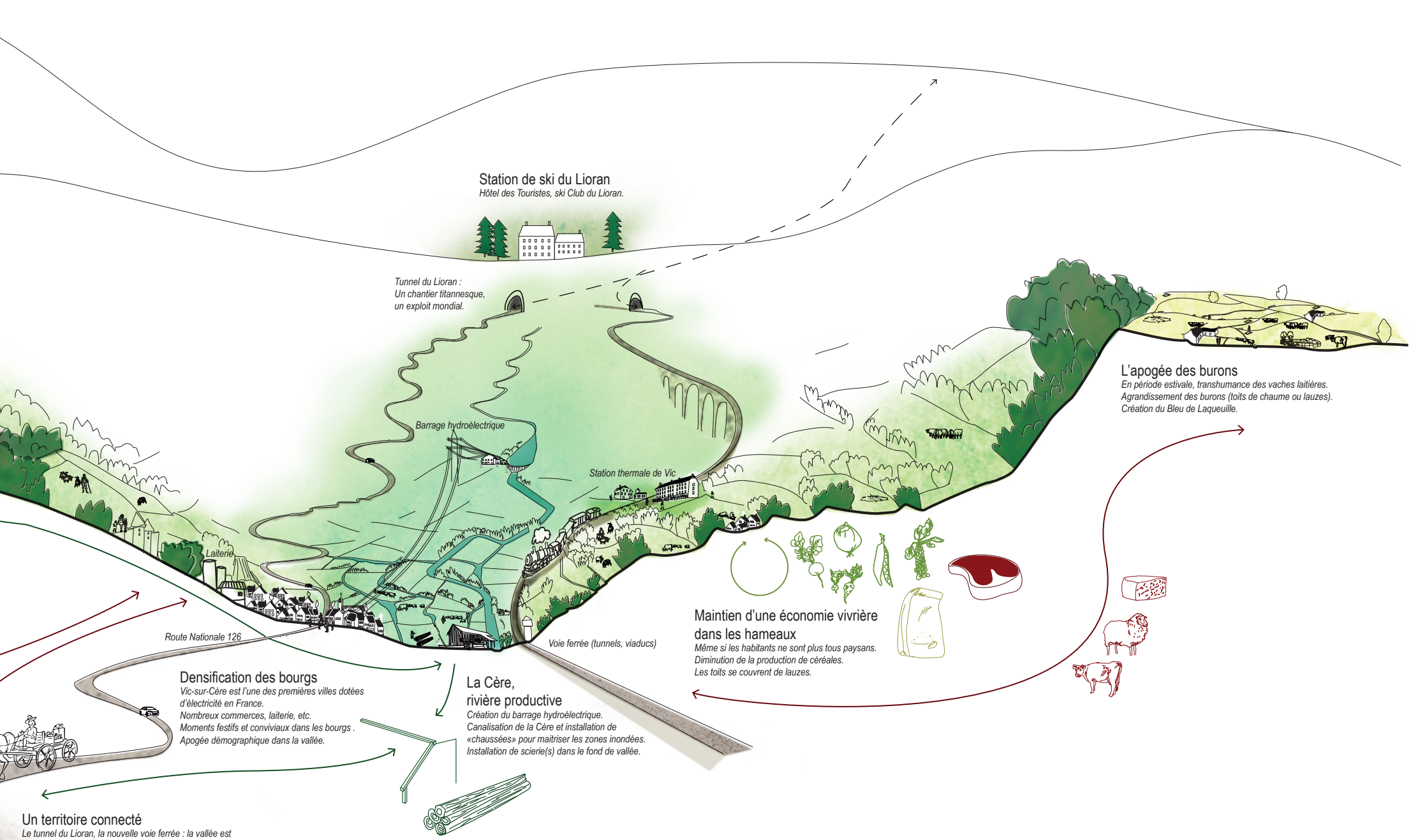
Station de ski du Lioran
Hôtel des Touristes, ski Club du Lioran.
Tunnel du Lioran :
Un chantier titannesque,
un exploit mondial.
Barrage hydroélectrique
Station thermale de Vic
Laiterie
Route Nationale 126
Voie ferrée (tunnels, viaducs)
L'apogée des burons
En période estivale, transhumance des vaches laitières.
Agrandissement des burons (toits de chaume ou lauzes).
Création du Bleu de Laqueuille.
Maintien d'une économie vivrière
dans les hameaux
Même si les habitants ne sont plus tous paysans.
Diminution de la production de céréales.
Les toits se couvrent de lauzes.
Densification des bourgs
Vic-sur-Cère est l'une des premières villes dotées
d'électricité en France.
Nombreux commerces, laiterie, etc.
Moments festifs et conviviaux dans les bourgs .
Apogée démographique dans la vallée.
La Cère,
rivière productive
Création du barrage hydroélectrique.
Canalisation de la Cère et installation de
«chaussées» pour maitriser les zones inondées.
Installation de scierie(s) dans le fond de vallée.
Un territoire connecté
Le tunnel du Lioran, la nouvelle voie ferrée : la vallée est
une destination (touristique, ouvrière) mais aussi un lieu de
passage (transport des matières : import et export).

1950-2000 : la vallée désertée

Dans la vallée le nombre d'habitants diminue. Les scieries et les laiteries se délocalisent vers les villes avoisinantes où la matière première est exportée (lait, bois).

Dans le milieu agricole, comme à l'échelle nationale c'est le temps de la spécialisation des exploitations, les fermes en polyélevage et en système laitier déclinent au profit de fermes en vache à viande. Les vaches ne pouvant pas pâturer les terrains trop escarpés, et les machines ne pouvant pas y accéder, les coteaux se boisent.

Chaque portion du territoire, selon la ressource dont elle dispose, est exploitée afin d'en tirer le meilleur bénéfice. Les ressources n'ayant pas d'intérêts financiers ou une faible rentabilité (souvent car difficiles d'accès) sont laissées dépourvues. Pour subvenir aux transports de matières, d'humains entre la vallée et ses territoires voisins voire plus lointains, la RN 122 se charge de camions et de voitures. Des nuisances sonores et physiques symbolisent cette dépendance aux autres vallées et la situation stratégique de la vallée dans le massif du Cantal.

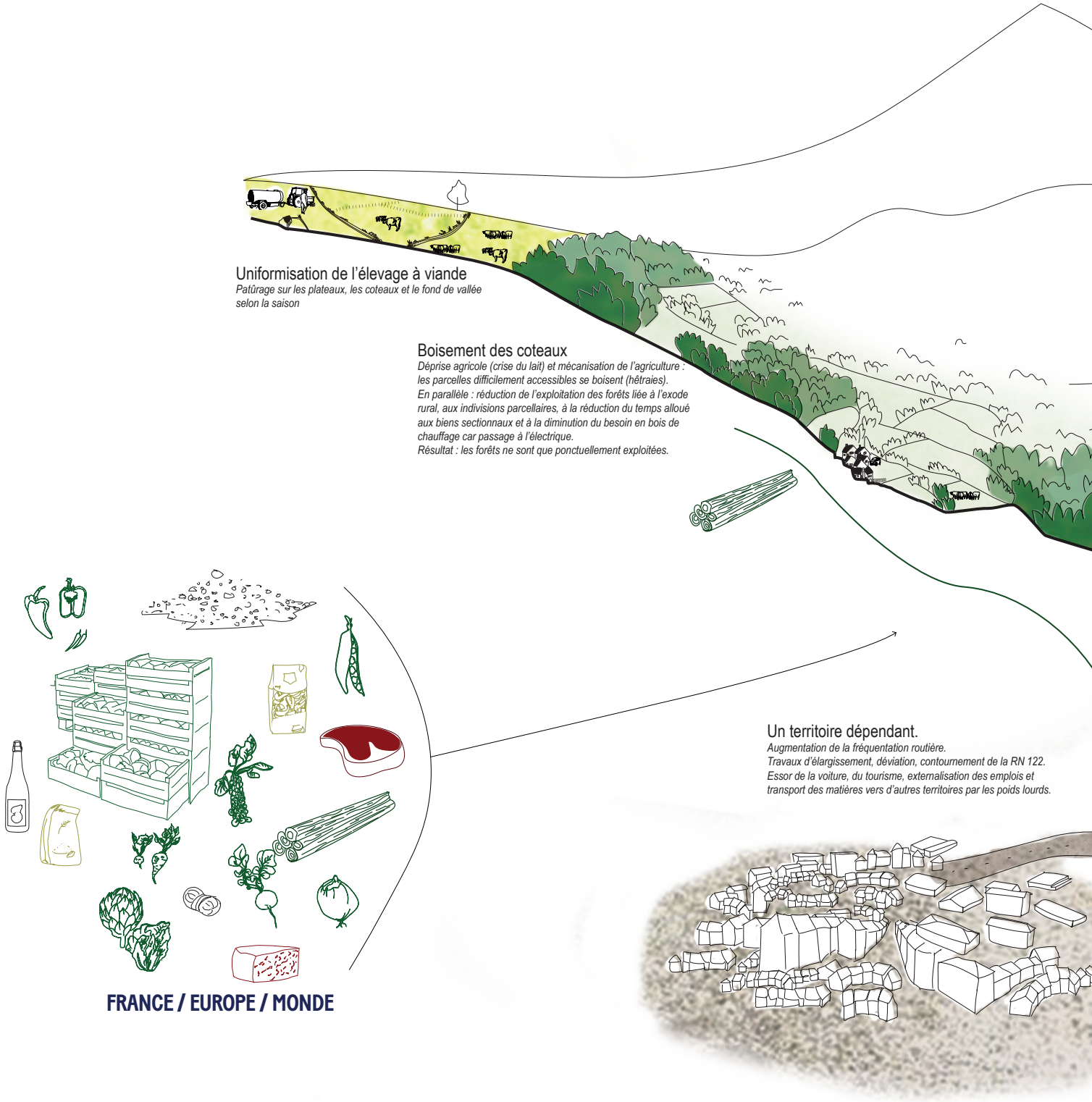

Uniformisation de l'élevage à viande
Patûrage sur les plateaux, les coteaux et le fond de vallée selon la saison

Boisement des coteaux
Déprise agricole (crise du lait) et mécanisation de l'agriculture : les parcelles difficilement accessibles se boisent (hêtraies).
En parallèle : réduction de l'exploitation des forêts liée à l'exode rural, aux indivisions parcellaires, à la réduction du temps alloué aux biens sectionnaux et à la diminution du besoin en bois de chauffage car passage à l'électrique.
Résultat : les forêts ne sont que ponctuellement exploitées.

FRANCE / EUROPE / MONDE

Un territoire dépendant.
Augmentation de la fréquentation routière.
Travaux d'élargissement, déviation, contournement de la RN 122.
Essor de la voiture, du tourisme, externalisation des emplois et transport des matières vers d'autres territoires par les poids lourds.

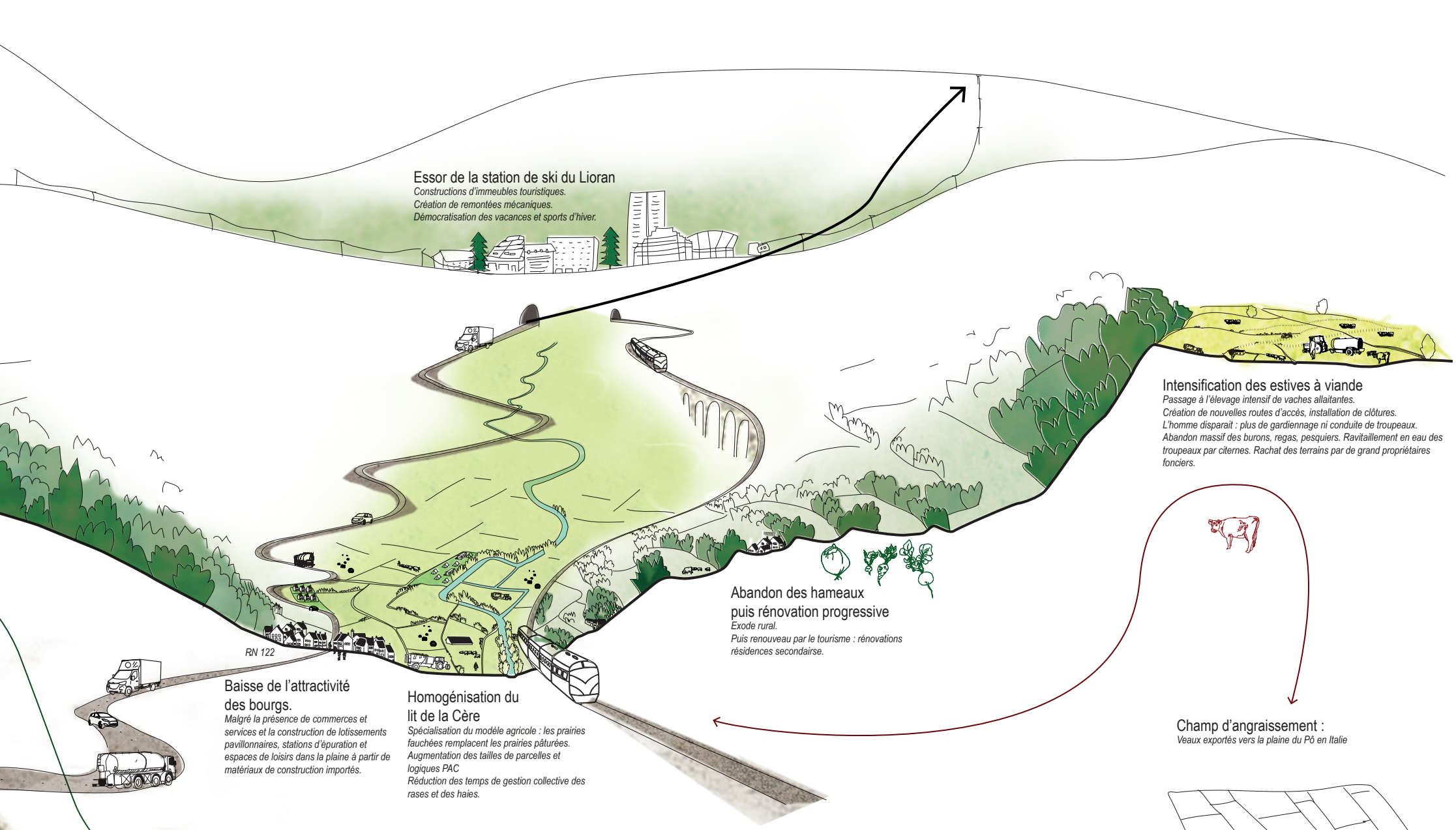
Essor de la station de ski du Lioran
Constructions d'immeubles touristiques.
Création de remontées mécaniques.
Démocratisation des vacances et sports d'hiver.
Intensification des estives à viande
Passage à l'élevage intensif de vaches allaitantes.
Création de nouvelles routes d'accès, installation de clôtures.
L'homme disparait : plus de gardiennage ni conduite de troupeaux.
Abandon massif des burons, regas, pesquiers. Ravitaillement en eau des troupeaux par citernes. Rachat des terrains par de grand propriétaires fonciers.
Abandon des hameaux
puis rénovation progressive
Exode rural.
Puis renouveau par le tourisme : rénovations résidences secondairse.
RN 122
Baisse de l'attractivité
des bourgs.
Malgré la présence de commerces et services et la construction de lotissements pavillonnaires, stations d'épuration et espaces de loisirs dans la plaine à partir de matériaux de construction importés.
Homogénisation du
lit de la Cère
Spécialisation du modèle agricole : les prairies fauchées remplacent les prairies pâturées.
Augmentation des tailles de parcelles et logiques PAC
Réduction des temps de gestion collective des rases et des haies.
Champ d'angraissement :
Veaux exportés vers la plaine du Pô en Italie
Usines de transformation délocalisées
(abattoir, laiterie,distillerie, conserverie, scierie, menuiserie, fabrication mobilier, etc
FRANCE / EUROPE / MONDE
FRANCE / EUROPE / MONDE

2000-2025 : la vallée péri-urbanisée

Dans la vallée le nombre d'habitants stagne mais l'étalement urbain persiste. Cette consommation en terres agricoles pour la construction de maisons pavillonnaires ou de zones d'activités se fait au détriment des logiques architecturales vernaculaires. Quant au milieu agricole, il poursuit sa spécialisation, pris dans les contraintes financières de la PAC. Alors les coteaux se boisent encore davantage, la ripisylve de la Cère s'amenuise.
Les matières extraites continuent d'être exportées et les produits de la vie quotidienne sont importés.
Le flux routier sur la RN122 explose.
Ensevelis sous le productivisme, les paysages de la vallée se simplifient et tendent à une uniformisation déconnectée de leur environnement propre, alors même que les effets du changement climatique se font déjà sentir.

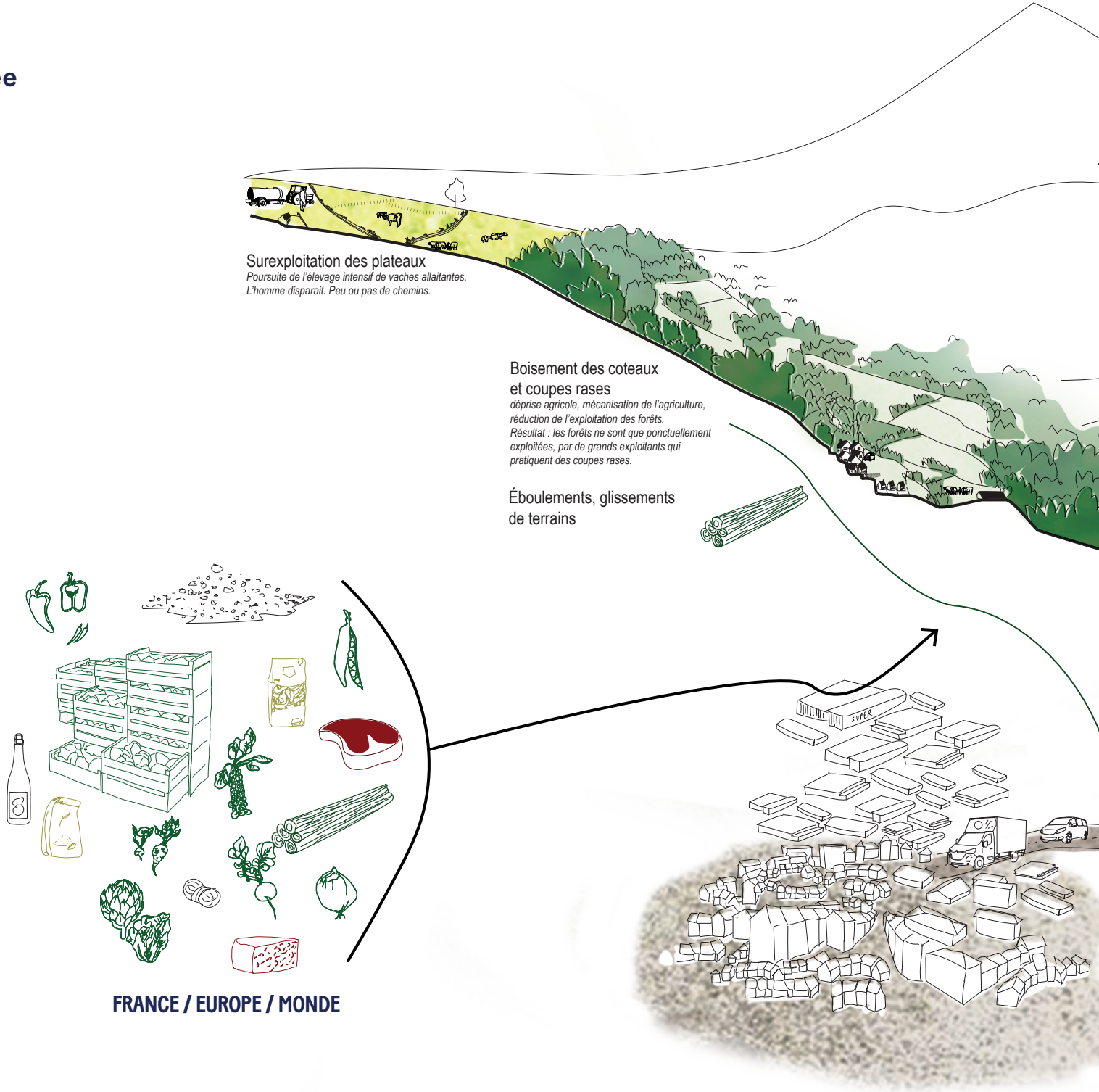

CHANGEMENT CLIMATIQUE MONDIAL

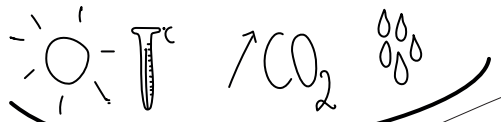

Baisse du tourisme hivernal et
dimunition de l'enneigement
Construction de retenues d'eau et canons à neige

Rénovation des burons, regas, pesquiers :
patrimoine culturel.
Création d'associations de valorisation du patrimoine culturel. Sentiers de Grande Randonnée. Transformation de certains burons pour le tourisme.

Tarrissement des sources

Connexions satellites

Constructions «ex-nihilo»
Importation du modèle pavillonnaire, implantation standardisée quelque soit la localisation + aggrandissement des fermes liée à la spécialisation du modèle agricole : terrassements, matériaux importés. Rénovations pour résidences secondaires et principales.

Un territoire dépendant
Augmentation de la fréquentation (VL et PL). Dépendance à la voiture : externalisation des emplois et des services. Intensification du tourisme.

Fermeture gares
Les trains ne marquent plus l'arrêt en gares de Saint-Jacques-des-Blats,Thiezac et Polminhac.

Désertification des bourgs et
extensions dans la plaine
Fermeture des commerces/services et déplacement en périphérie (zones artisanales, commerciales, d'activités ou Aurillac). Nouveau vocabulaire routier. Construction de lotissements pavillonnaires dans la plaine.

Simplification du lit
de la Cère et amplification
de la saisonnalité
Poursuite de la mécanisation, de la spécialisation du modèle agricole. Homogénéisation de la ripisylve, berges étroites et abruptes, diminution de la biodiversité.
Amplification de la saisonnalité de la Cère avec une variation importante des débits : inondations hivernales et sécheresses estivales.

Champ d'angraissement :
Veaux exportés vers la plaine du Pô en Italie

Usines de transformation délocalisées
(abattoir, laiterie,distillerie, conserverie, scierie, menuiserie, fabrication mobilier, etc

FRANCE / EUROPE / MONDE

FRANCE / EUROPE / MONDE

LES SCÈNES PAYSAGÈRES

Cette multitude de paysages et de liens entre les humains et le paysage, ça vous parle un peu plus maintenant ?

oui, à l'échelle de la vallée je comprends bien la logique ...

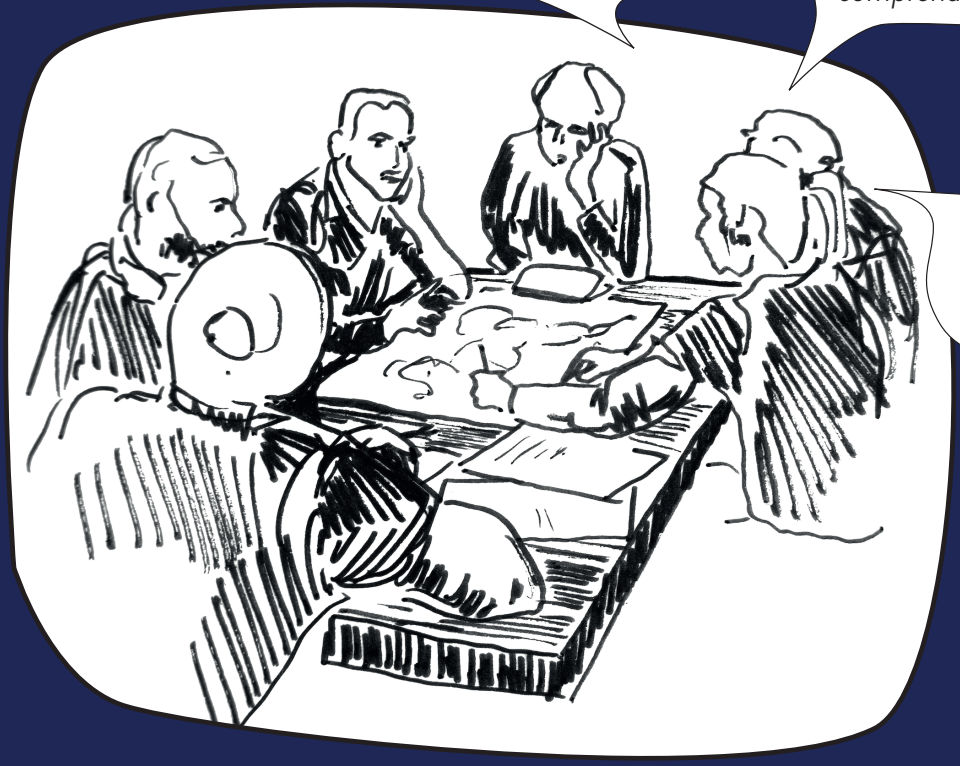

A l'échelle humaine, celle des espaces traversés, peut-être un peu moins.

A l'échelle humaine dont tu parles, nous on parle de scènes paysagères :

Les scènes paysagères, c'est des décors dans lesquels il se passe des choses qui elles-mêmes transforment le décor. C'est l'essence de la relation que les humains tissent avec les paysages qu'ils habitent.

Oh, c'est beau !









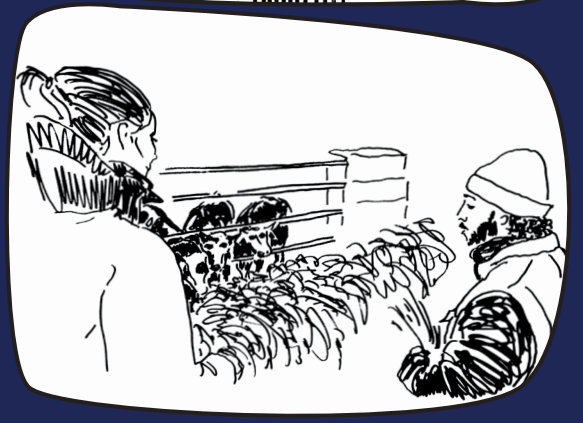

Ces scènes, on les retrouve partout,
il y en a des plus fréquentes, des génériques
et des inédites, des spécifiques au territoire,
et d'autres banalisées.

Des scènes majoritaires

Sur les coteaux, dans la plaine, dans les centres-bourgs, sur les plateaux, les scènes paysagères ont évolué dans le temps, avec les dynamiques du territoire. Afin de montrer en quoi les dynamiques paysagères à l'échelle de la vallée ont des influences sur les espaces et les usages du paysage, nous avons pris 4 portions du territoire et dessiné leurs évolutions au cours des 4 périodes vues ci-avant. On peut alors imaginer les modes de vie dans ces paysages, les conversations entre les personnages, leurs déplacements, leurs loisirs, leurs travails, les matières acheminées, construites.

Les coteaux

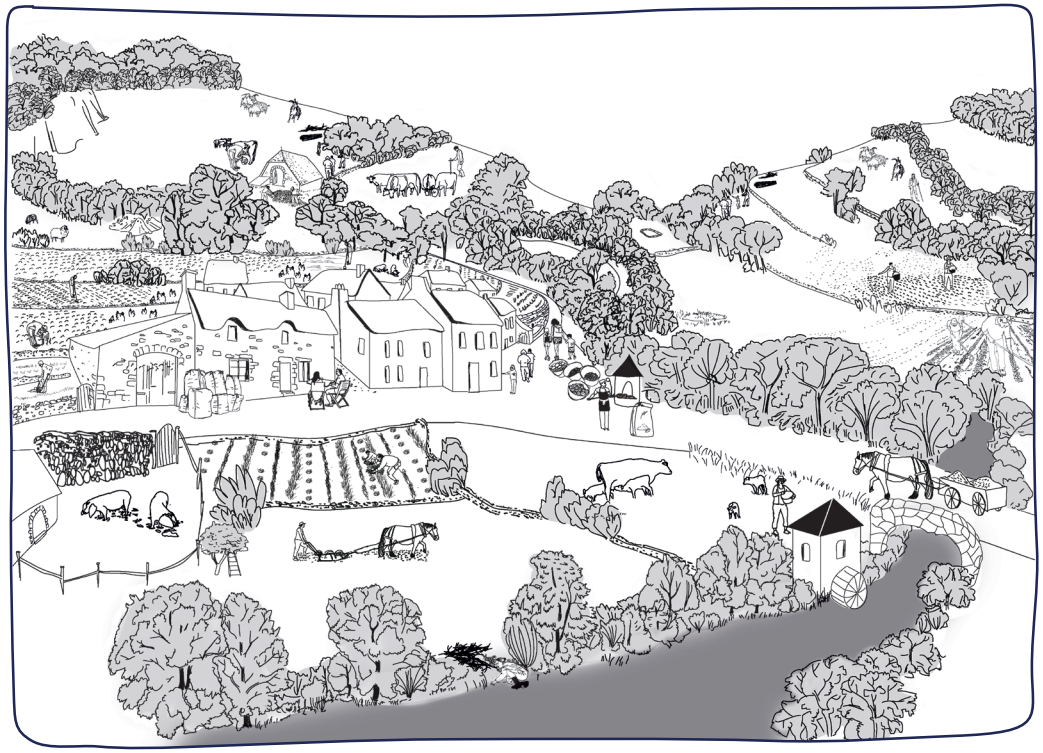

avant 1850

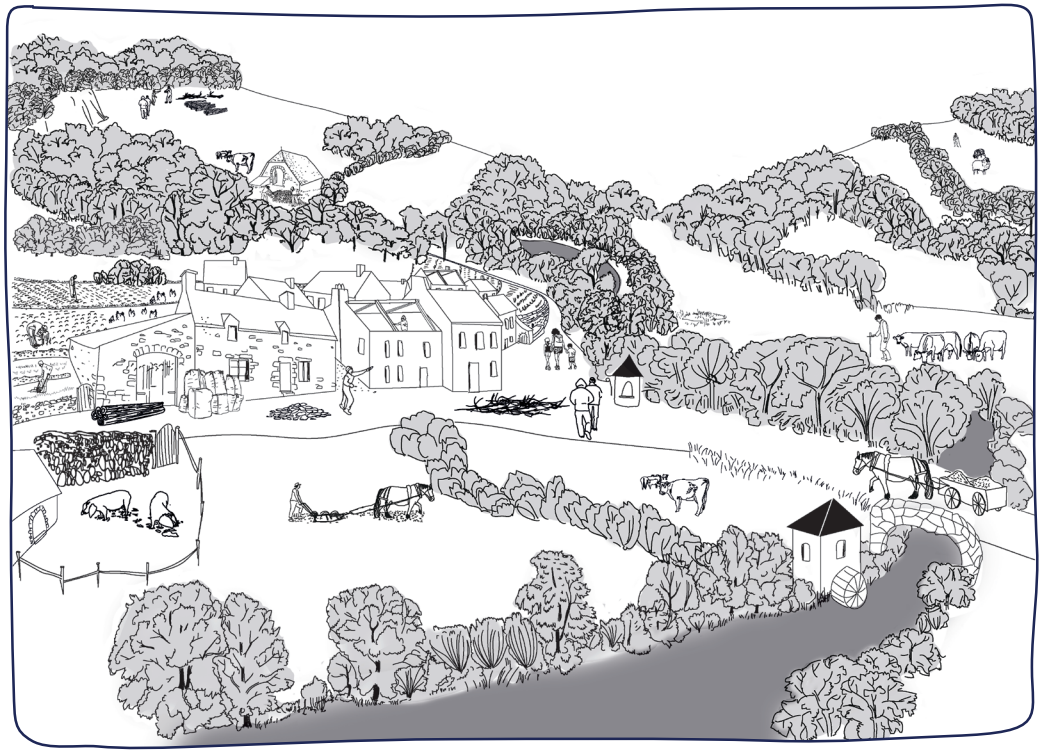

1850-1950



1950-2000

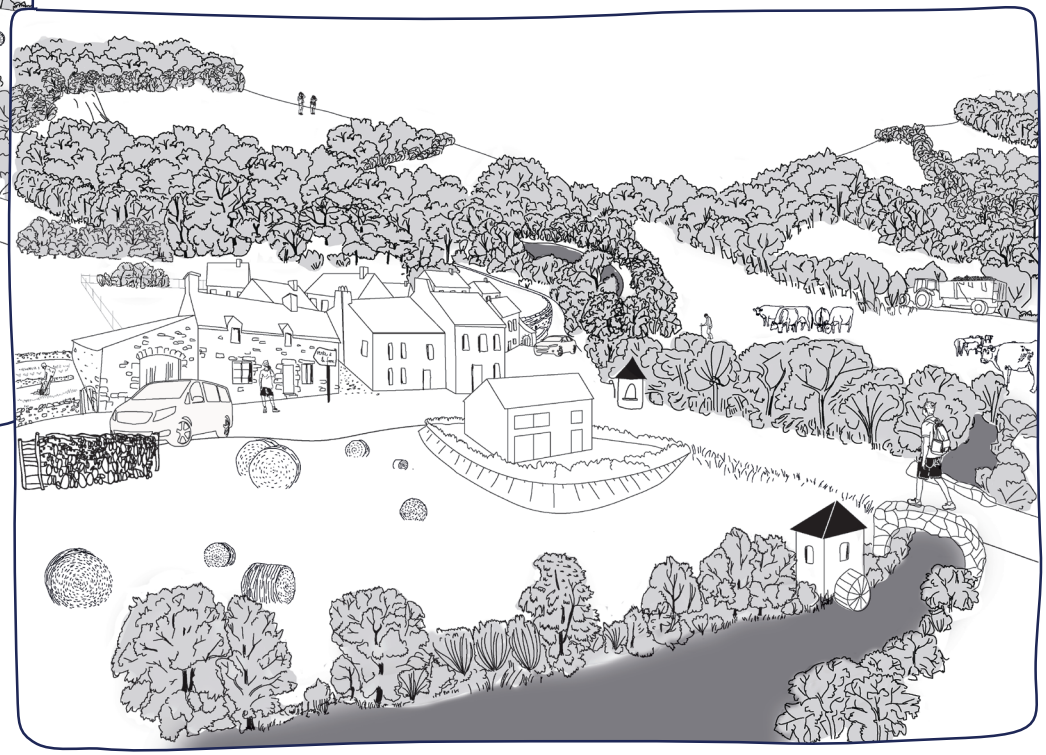

2000-2025

Les plaines



avant 1850



1850–1950



1950–2000



2000–2025

Les centres-bourgs



avant 1850

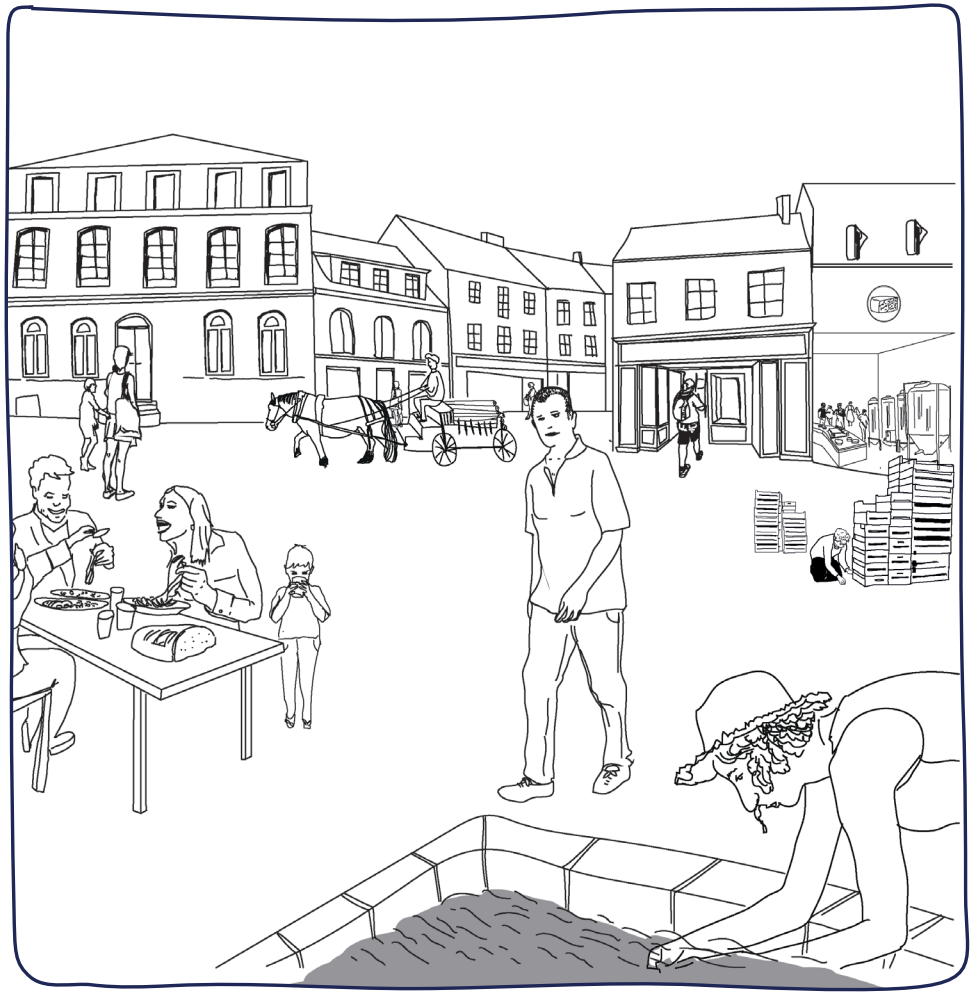

1850-1950

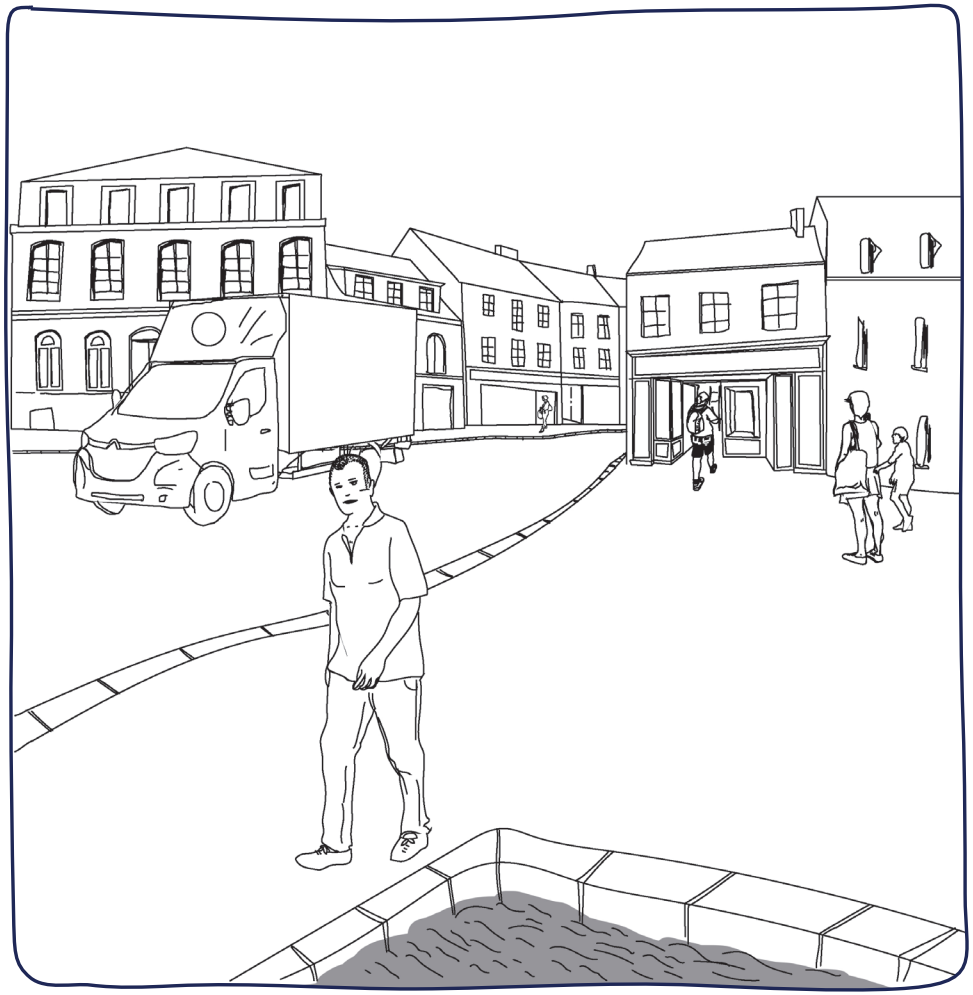

1950–2000

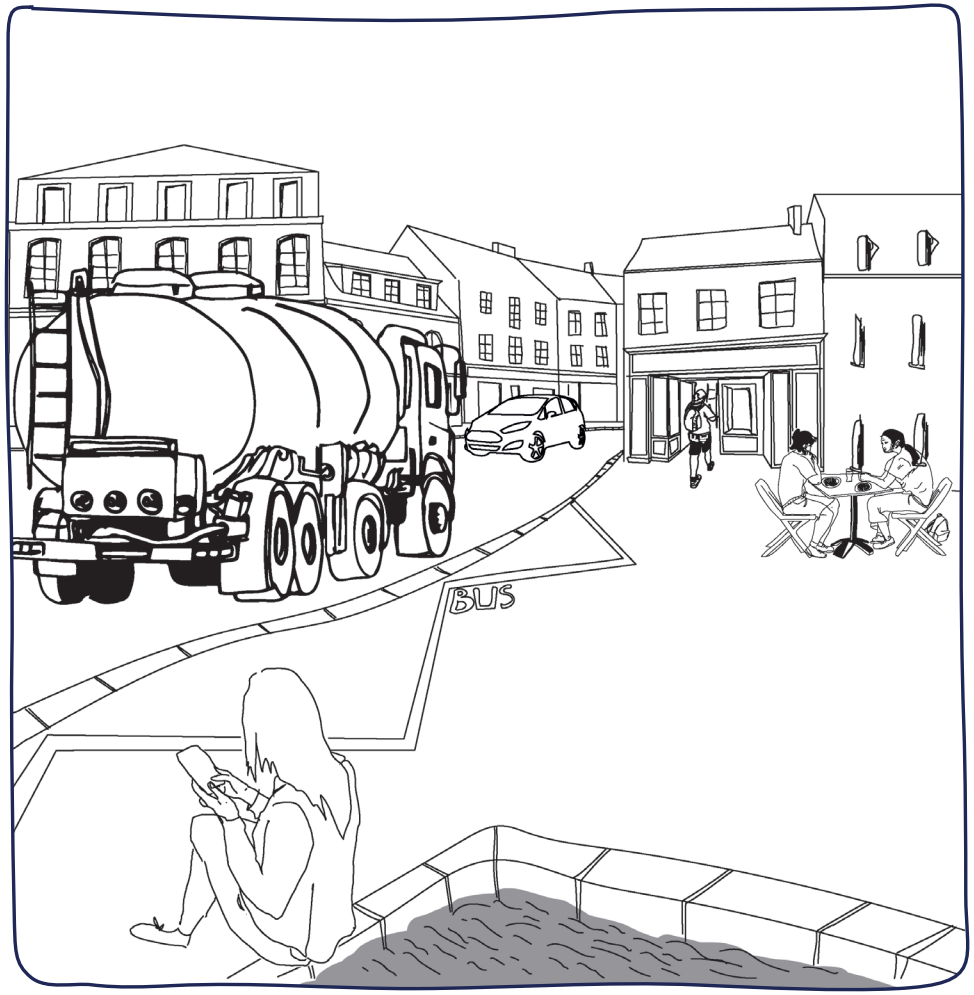

2000–2025

Les plateaux

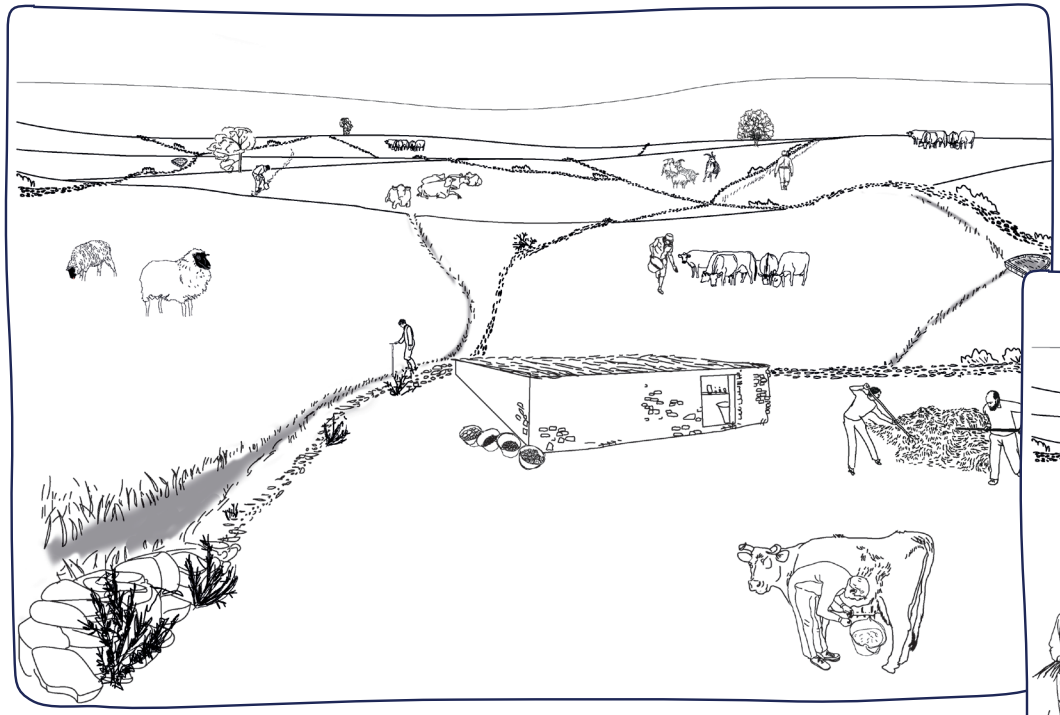

avant 1850

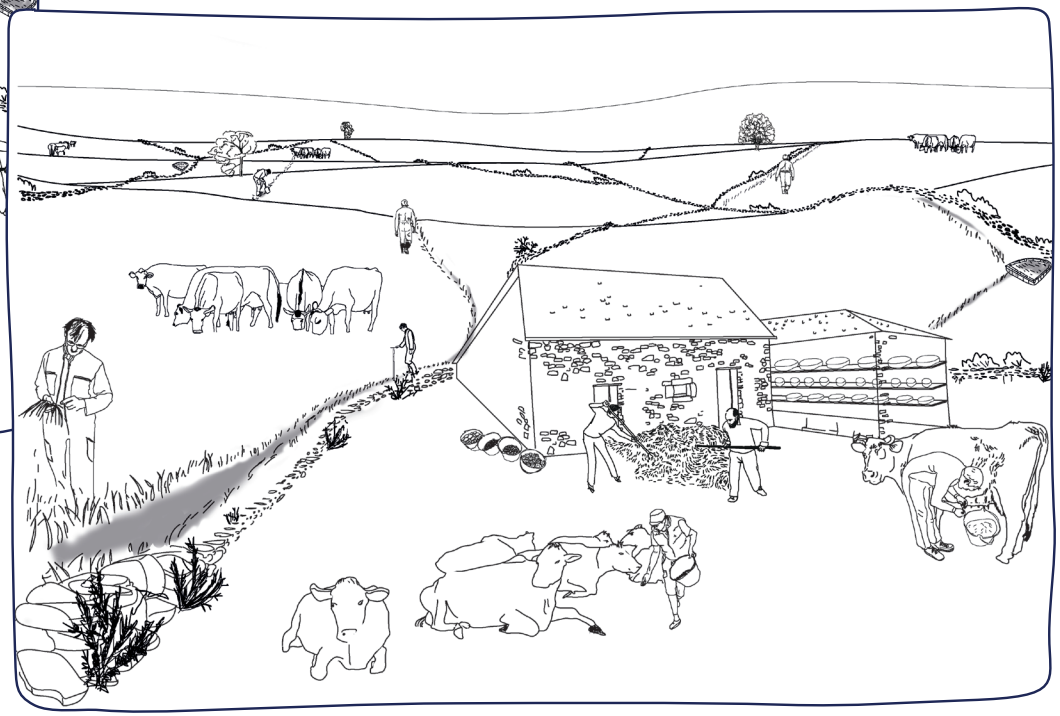

1850-1950

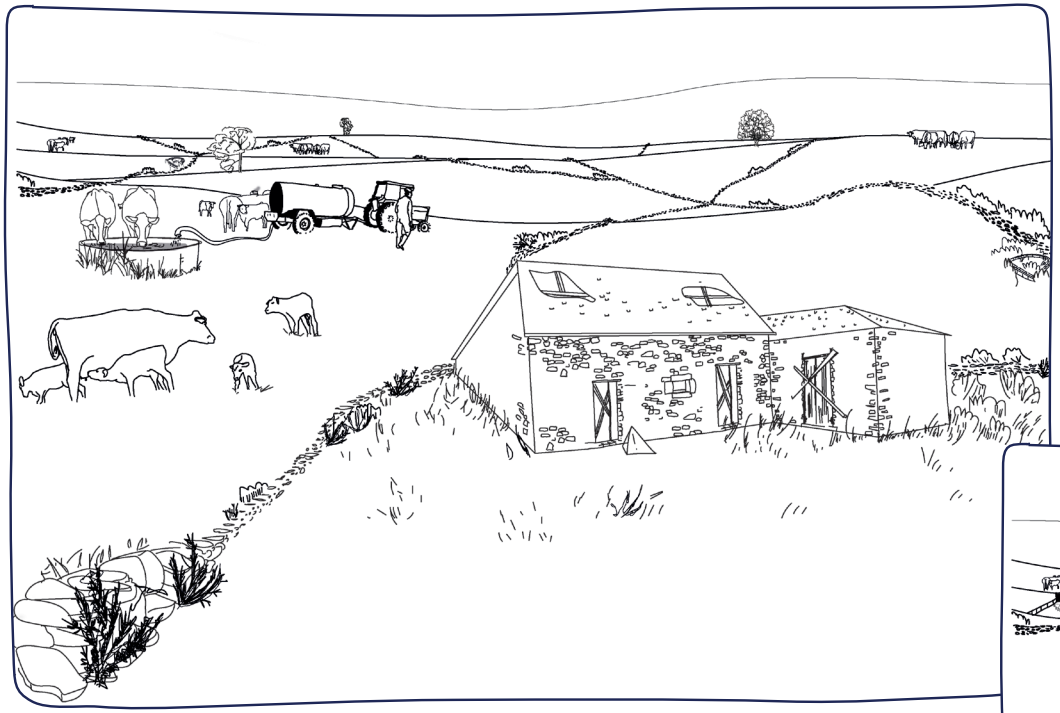

1950-2000

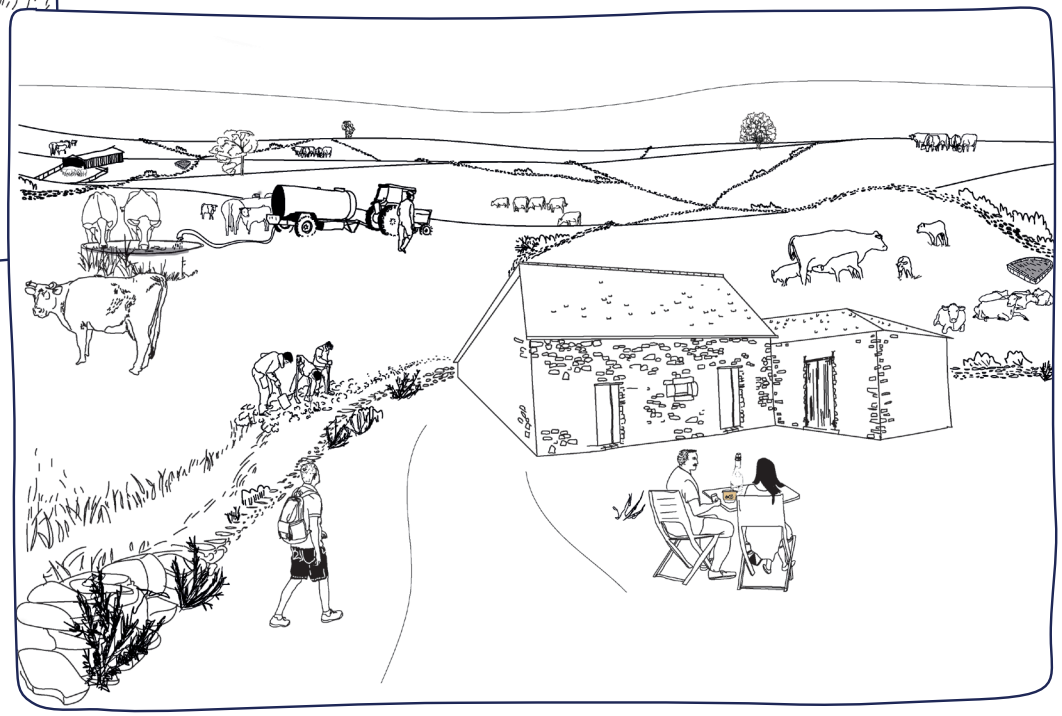

2000-2025

Des scènes spécifiques

Elles sont de plus petite envergure, moins génériques, pouvant même apparaître anecdotiques, dissiminées dans le territoire. Elles sont souvent issues de volontés publiques ou individuelles et collectives. Ce qu'elles racontent du lien entre les humains et le paysage est suffisamment fort pour apporter de la nuance au portrait d'une vallée banalisée et déterritorialisée. Se sont dans ses scènes que se maintiennent et que se créent des liens entre les humains et les paysages qu'ils habitent, que se dessinent de nouveaux paysages multiples et de petite échelle, de nouveaux rapports à la vallée.

l'affouage

L'affouage crée dans les paysages une multitudes de petites choses : un accès des habitants aux biens sectionnaux via des chemins entretenus, une forêt exploitée selon des méthodes raisonnées, un chauffage au bois dans les habitations, des échanges de savoirs-faire, des temps collectifs et de partage entre habitants, une appropriation de la forêt.
Autants de scènes qui racontent un ancrage fort des habitants dans leur territoire. Ce principe de l'affouage a existe dans le Cantal depuis l'époque médiévale. S'il a été en déclin ces dernières années, cela est lié à la facilité de se chauffer à l'électricité et au temps manquant dans la vie quotidienne pour s'organiser à prélever les bois de section. Le coût de l'énergie augmentant et l'envie d'à nouveau "faire commun" ravive l'affouage et ses scènes paysagères.

les fêtes de village

Les différentes fêtes de village dans la vallée contribuent à une occupation éphémères des espaces publics et des équipements des communes par les habitants. Ces célébrations mettent en valeur le territoire par de la musique, des lectures ou de la gastronomie locales.
Le temps d'une soirée, d'un week-end, il est possible d'entrer en immersion dans la consistance de la vallée (culinaire, relationnelles, culturelle, etc.).

les chantiers collectifs

Les chantiers collectifs participent à des évolutions de paysages très localisées, mais pas moins intéressantes: création d'espaces publics ou semi-publics exemplaires (cour oasis, jardin forêt), entretien des espaces communs (désherbage des sentiers, nettoyage, valorisation des restanques), échanges de savoirs-faire, temps collectifs et de partage entre habitants, appropriation du territoire.
Par ces scènes paysagères, la considération des espaces et de celles et ceux qui les habitent est décuplée. C'est le début d'un prendre soin collectif.

la production de lait de brebis, le maraichage, les ventes à la ferme...

Des produits alimentaires issus du territoire et vendus à proximité (marché, épicerie, paniers, vente à la ferme) créent des scènes paysagères territorialisées :
- des fermes installées dans un patrimoine bâti rénové pour répondre aux besoins agricoles dans le respect de l'architecture traditionnelle
- des pâturages de brebis sur des terrains escarpés avec une consommation en eau limitée
- des produits vendus en circuit court et ne nécessitant pas d'être transportés sur de longues distances voire sans moteurs (usage du vélo cargo par exemple)
- des liens opérés entre producteurs et consommateurs, support de compréhension des cultures et des paysages.

les associations pour la transition environnementale, pour la culture locale

De nombreuses associations et structures mettent en place un programme culturel et pédagogique autour des particularités du territoire. Ces espaces-temps participent : à valoriser le patrimoine local (dans un sens large), à diffuser des informations, à construire un récit commun sur ce qui a pu faire le territoire et pourra le faire demain.
Via des médiums différenciés (théâtre, audiovisuel, ateliers, chantiers, évènements, etc.) les associations et structures s'engagent auprès des paysages et de leurs habitants.
De nombreuses associations proposent également des activités pédagogiques ou de loisirs aux jeunes et aux moins jeunes.











THIÉZAC

Campagne d'affouage



Le bois issu de l'affouage est destiné à la consommation personnelle.

L'affouage communal est défini dans le code forestier comme un mode de jouissance des produits des forêts communales.

Proposé par la commune à ses habitants afin qu'ils bénéficient de bois de chauffage pour leurs besoins domestiques propres, les origines de l'affouage remontent au moyen âge. Pour cette nouvelle campagne 2021, les inscriptions sont possibles jusqu'au 15 mai, soit en mairie, soit auprès de l'adjoint au maire en charge de la forêt. Il est bon de préciser que l'inscription ne vaut pas attribution de bois, la répartition se faisant selon les quantités disponibles. Le bois de chauffage issu de l'affouage est destiné à la consommation personnelle et ne peut être revendu (article L145-1 du code forestier).

Les coupes de bois sont sous la responsabilité de l'affouagiste (responsabilité civile). Pour être bénéficiaire, le demandeur doit justifier de son domicile réel et fixe sur la commune de Thiézac.

Contacts :
Guillaume Verneyre, adjoint au maire, au 06 87 81 82 17 - ou le secrétariat de mairie au 04 71 47 01 21.






AMAP
DU CARLADES




ONE, TWO,
TRIPOUX
14
EDITION
17 18 19
MAI 2019
THIÉZAC


KOMATSU





CONCLUSION

A l'issue de ce diagnostic, il est possible de dresser un portrait :
L'insoupçonnable Vallée de la Cère, se dévoile à celles et ceux qui ont pris le temps de faire des pas de côté. Un pas de côté consistant à emprunter les vallons transversaux, à se perdre dans les ruelles des villages, à marcher dans les plaines alluviales, à franchir un muret sur les plateaux. Ces pratiques donnent à voir la diversité des ambiances paysagères dont regorge le terrioire et viennent contredire la vision générique d'une vallée couloir. La vallée est épaisse : elle se plie, elle se déplie dans un sens puis dans un autre. Pouvant se sentir perdu, le promeneur cherche un repère, au loin le Griou, de près la Cère, ou l'inverse.

Si le pas de côté nous a été permis dans cette étude, il ne l'est pas pour tout le monde : nous avions le temps, nous étions là pour ça, nous étions en quête.
Comment donner aux touristes, aux habitant•es, aux passager•es cette opportunité ?
Pour cela, il est nécessaire de comprendre les manières dont les passager·s et les habitant·es pratiquent la vallée : où est-ce qu'ils habitent ? travaillent ? consomment ? se reposent ? se retouvent ?

L'analyse par les composantes du paysage et la perception des dynamiques paysagères rendent compte d'une déterritorialisation progressive : un éloignement des relations entre la sociéte et les différents paysages. De manière caricaturale, certains espaces s'intensifient en activités (les plaines de la Cère, etc) et d'autres sont désertés (les coteaux et les plateaux, etc).

Quelques scènes paysagères viennent nuancer ce tableau et nous narrent autre chose. Elles mettent en avant les spécificités des lieux, le besoin de faire corps avec ce qui nous entoure, de créer avec les ressources qu'offrent les paysages de la vallée de la Cère, de prendre soin et de générer du commun. Autant d'initiatives de différentes envergures, éparpillées ici et là, dont on voudrait qu'elles prennent le dessus pour que le territoire soit plus **accueillant**.

Par ce diagnostic, nous reformulons, la problématique posée au début du Plan de paysage, "*comment, par le paysage, inciter à ralentir, s'arrêter, s'installer ?*" par ***"comment, par le paysage, la vallée de la Cère peut être acceuillante, le temps d'un instant ou sur le long terme ?"***
Cette question ouvre les possibles sur les lieux de projets et les types de réponses pour la phase projectuelle. D'ores-et-déjà des régles du jeu transversales aux Objectifs de Qualités Paysagères se dessinent. Elles émanent de cette étude, mais aussi des habitants·e interrogé·es en concertation, à la caisse d'un restaurant, au bureau de tabac, au café :

" Quels projets d'aménagement ou de gestion du territoire il faudrait pour que la vallée de la Cère soit plus accueillante ? "

Le TOME 2 et le TOME 3 fixeront ces projets à partir des données soulevées dans le TOME 1 : la diversité des paysages, les composantes du paysages, les dynamiques paysagères, les scènes paysagères.

LES RÈGLES DU JEU TRANSVERSALES



BIBLIOGRAPHIE

citations

1. Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. (2016). *Annexe 2 - éléments de cadrage méthodologique de la démarche "plan de paysage"*. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Annexe_2_Elements_de_cadrage_de_la_demarche_VF.pdf

2. Beaucire Francis. (2006). Songer à la vitesse. *Le dossier de demain de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise n° 5*. Université René Descartes Paris-5

sources de documentation

Oc'teha, Communauté de Communes du Cère et Goul en Carladès, Préfecture du Cantal. Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes Cère et Goul en Carladès. (2019).

DREAL Auvergne. Atlas pratique des paysages d'Auvergne. Fiche Ensemble de Paysage. n°9.06 Les vallées, gorges et défilés. Vallée et gorges de la Cère. (2015)

LMPU, A3-Paysage, Ségic. RN122, aménagement de la traverse de Vic-sur-Cère et plan de circulation. Etude d'opportunité phase 2. (2019)

A3-Paysage, Ségic, Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Plan de circulation de la RN122 - AVP, documents de présentation publique. (2023)

Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès. Programme Petites Villes de Demain :
- convention cadre Petites Villes de Demain valant opération de revitalisation des territoires (ORT). (2023). avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires
- Note de synthèse des ateliers "révélations" - "le nouveau pas" (2022) Commune de Vic-sur-Cère.
- Petites villes de demain en Carladès. Annexe 1 à la convention cadre - Diagnostic de territoire. (2022)
- Petites villes de demain en Carladès. Annexe 6 à la convention cadre - Plan d'actions. (2023)

Archives départementales du Cantal. D'un rocher à l'autre, Monaco-Carladès, quatre siècles d'Histoire [en ligne] Archives départemenales du Cantal. 2014. https://archives.cantal.fr/explorer/expositions-et-albums/expositions-virtuelles/dun-rocher-a-lautre-monaco-carlades-quatre-siecles-dhistoire

AGERIN, Commune de Vic-sur-Cère, DDT Cantal. Plan de Préventions des Risques, inondations - mouvements de terrains. Caractérisation des aléas inondations et mouvements de terrains. (2022)

Préfecture du Cantal, DDT Cantal, Ministère de la transition écologique et solidaire. Plan de Préventions des Risques, mouvements de terrains de la Commune de Thiézac. Livret I - Note de présentation. et Livret II - Réglement. (2019).

Artelia agence de Bordeaux, DDT Cantal. Caractérisation de l'aléa inondation de la Cère, de Saint-Jacques-des-Blats au pont du Laurent sur la commune de Polminhac. Carte des hauteurs d'eau. (2016)

autres sources

documentation libres sur internet

échanges avec les maires des communes de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès

échanges avec des agriculteurs et agricultrices du territoires, avec des représentants des organismes de gestions des eaux et des forêts, avec des techniciens municipaux.

échanges avec les habitant.es de la vallée lors des ateliers animés et de rencontres informelles lors de nos résidences.


bientôt la suite
...
L'Hydre